

# POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

2007-2008-2009



**Municipalité de Saint-Honoré...**  
La qualité de vie, à un pas de la ville !



## Table des matières

Mot du maire .....	page 2
Mot du conseiller municipal, responsable de la politique familiale .....	page 2
Introduction.....	page 3

### CHAPITRE 1

#### *L'engagement de la municipalité de Saint-Honoré*

L'engagement municipal.....	page 5
Résolution municipale.....	page 5
Comité consultatif sur la famille .....	page 6

### CHAPITRE 2

#### *Portrait des familles Honoréennes*

Situation géographique.....	page 8
Analyse de la situation actuelle .....	page 8
Démographie et vie sociale .....	page 9
Marché du travail et économie.....	page 17
Taux de la taxe municipale .....	page 20

### CHAPITRE 3

#### *La politique municipale familiale à Saint-Honoré*

Qu'entendons-nous par le mot « Famille » .....	page 23
Mission .....	page 23
Principes d'intervention et orientations .....	page 24
a) Orientations .....	page 24
b) Champs d'intervention .....	page 25
<i>Les communications et les services municipaux.....</i>	<i>page 25</i>
<i>La sécurité, le transport et la famille.....</i>	<i>page 25</i>
<i>L'aménagement urbain, l'environnement et la famille.....</i>	<i>page 26</i>
<i>Les loisirs, la culture, les sports et la famille .....</i>	<i>page 26</i>
<i>Le soutien aux organismes communautaires.....</i>	<i>page 27</i>
<i>L'éducation, la santé et les services à la petite enfance.....</i>	<i>page 27</i>

### CHAPITRE 4

#### *La suite de la politique à Saint-Honoré*

Mécanisme de suivi.....	page 29
Explication au plan d'action triennal .....	page 29

Conclusion.....	page 31
-----------------	---------

### Annexes

#### *En plus...*

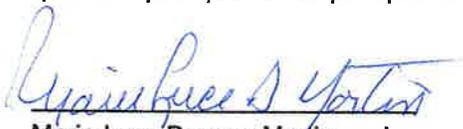
Partenaires aux projets .....	page 33
Historique de la municipalité .....	page 34
Limites territoriales et localisation.....	page 35
Plan d'action triennal	
Résolution municipale	

## ot du maire

La qualité de vie des familles de Saint-Honoré a toujours été en tête de nos priorités et au cœur même de nos préoccupations. La famille est l'élément vital pour une municipalité comme la nôtre. Les membres du conseil municipal et moi-même sommes fiers de s'engager sérieusement dans l'implantation d'une politique familiale et ce, afin d'assurer l'épanouissement de nos familles.

L'avènement de la politique municipale familiale à Saint-Honoré est une étape importante, dont la gestion municipale est partie prenante de par son rôle d'agent de changement social. Dans chacune de nos décisions, dans toutes nos interventions et dans toutes les actions que nous entreprendrons, nous allons penser prioritairement à l'aspect « Famille ». Au-delà des vœux pieux, notre municipalité a voulu déterminer de grandes orientations qui se réaliseront par des actions concrètes dans le but d'améliorer constamment la qualité de vie de toutes les familles de Saint-Honoré. D'ailleurs, lorsque nous avons décidé d'aller de l'avant dans ce projet, nous nous sommes fixés deux objectifs : garder nos familles déjà établies à Saint-Honoré et inciter de nouvelles familles à choisir notre municipalité comme leur milieu de vie.

Finalement, j'invite chacun d'entre nous à mettre tous les efforts possibles afin de faire en sorte que cette politique ne soit pas qu'un document vide, mais un nouveau mode de vie.



Marie-Luce Demers Martin, maire  
Municipalité de Saint-Honoré

## ot du conseiller municipal, responsable de la politique familiale

À titre de responsable de la question famille, il me fait grandement plaisir de vous présenter la politique municipale familiale de la municipalité de Saint-Honoré. Nous avons travaillé très fort pour vous présenter un document complet et réalisable. L'établissement d'une politique comme celle-là, nous permettra en tant que municipalité, de structurer nos actions et surtout de développer notre « penser et agir Famille ». Je crois fermement que cette politique sera génératrice de retombées positives pour notre communauté. Bonne lecture.



Raymond-Marie Mallette, conseiller municipal  
Responsable de la politique familiale

## Introduction

---

Au cours de l'année 2003, la municipalité de Saint-Honoré a procédé à l'élaboration de son profil socio-économique. Ce profil a permis, notamment, d'apporter des éléments de réponse aux problèmes de caractérisation de notre collectivité. Il a fait également le point sur les plus récentes évolutions socio-démographiques et socio-économiques de la municipalité de Saint-Honoré. Suite à cela, le 21 janvier 2004, se tenait un sommet économique réunissant une cinquantaine d'intervenants et de citoyens du milieu. Le dernier exercice de ce genre, remontait à plus d'une vingtaine d'année.

Suite à l'analyse du profil et à la tenue du sommet économique, la municipalité de Saint-Honoré a débuté un processus de réflexion fort important. De ce dernier, ressortait toujours prioritairement la famille, les jeunes et le développement domiciliaire. Plusieurs actions ont émergées de cette réflexion sans toutefois être structurées et structurantes.

En ce sens, la municipalité de Saint-Honoré souhaite mettre en branle une politique familiale et ainsi poser ses grandes lignes directrices pour mieux planifier le développement de ces axes et orientations.

Divers intervenants du milieu ont été interpellés et de cette concertation est née de grandes prémisses et un cadre de référence pour mieux organiser cette politique familiale. La municipalité de Saint-Honoré veut d'ailleurs mettre en action son slogan qui se lit comme suit : « *La qualité de vie à deux pas de la ville!* ».

Cette politique familiale sera à l'image des Honoréens et Honoréennes. Elle guidera et inspirera à tous les niveaux la réalisation des futures interventions municipales qui ont un impact direct ou indirect sur nos familles.

Dans ce présent document, vous retrouverez l'engagement de la municipalité, le portrait de nos familles, la politique municipale familiale, la suite incluant le plan d'action triennal et plus encore.



# Chapitre 1



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-HONORÉ

# Chapitre 1 : L'engagement de la municipalité

## engagement municipal

Au fil des ans, la municipalité de Saint-Honoré a été témoin de changements importants ayant des impacts directs sur ces familles. Devant l'ampleur des transformations que vit notre société d'aujourd'hui et avec les modifications que subit la structure même des familles, il est capital de voir à l'adaptation des services qui leurs sont offerts. Travaillant dans l'action depuis plusieurs années, la municipalité s'engage maintenant officiellement auprès des familles qui choisissent de vivre et de s'établir à Saint-Honoré. Pour en arriver à des résultats concluants, nous devons travailler en collaboration avec les partenaires du milieu et « **PENSER ET AGIR FAMILLE !** ». Nous devons mettre en place des conditions gagnantes favorisant le développement et l'épanouissement de la famille. En étant sensibiliser et à l'écoute, nous sommes convaincus que l'impact de cette politique aura des répercussions positives sur l'ensemble de la collectivité.

## résolution municipale

*Résolution 070-2006 de la séance régulière du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Honoré tenue le 2 mars 2006 :*

- CONSIDÉRANT l'importance que la municipalité de Saint-Honoré se dote d'une politique familiale;
- CONSIDÉRANT la volonté des divers intervenants ayant assisté au sommet économique de 2004 et de l'importance des familles de la municipalité;
- CONSIDÉRANT que la municipalité doit persévérer dans l'amélioration de la qualité de vie des familles vivant sur son territoire;
- CONSIDÉRANT l'importance que la municipalité attache à la création d'un milieu de vie de qualité où les familles pourront s'épanouir;
- CONSIDÉRANT le devoir d'attraction que la municipalité doit se doter pour garder les familles existantes et d'amener de nouvelles;
- PAR SES MOTIFS, il est proposé par Élise Gauthier, appuyé par Jimmy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers :
- QUE le conseil municipal autorise Isabelle Larouche, agente de développement, à présenter une demande de subvention au montant de 12 000 \$ pour et au nom de la municipalité de Saint-Honoré auprès du Ministère de la famille, des aînés et de la condition féminine (MFACF) pour l'élaboration de sa politique familiale;
- QUE le conseil municipal autorise Stéphane Leclerc, secrétaire-trésorier, à signer le protocole d'entente à intervenir entre le ministère et la municipalité pour le versement de la subvention et tout autre document relatif au projet financé;

QUE le conseil désigne Raymond-Marie Mallette, conseiller au poste de responsable des questions familiales;

QUE le conseil municipal crée un poste de responsable des questions familiales au sein du conseil qui assurera le suivi de l'ensemble des activités touchant la vie des familles dans la municipalité;

QUE madame Isabelle Larouche, agente de développement de la municipalité de Saint-Honoré agisse à titre d'animatrice du comité de l'élaboration de la politique et qu'elle soit l'intermédiaire entre le comité et le Ministère de la famille, des aînés et de la condition féminine, que ledit comité soit et est mandaté afin de réaliser la politique familiale de la municipalité de Saint-Honoré, d'élaborer le plan d'action avec échéancier découlant de la politique familiale et de compléter le tout pour le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

## Comité consultatif sur la famille

### a. But et objectif du comité

Le comité consultatif sur la famille doit, de par son rôle, fournir à l'administration municipale et politique des avis et des recommandations afin qu'ils prennent des décisions éclairées dans leurs interventions pour maintenir et améliorer la qualité des services municipaux s'adressant aux familles.

### b. Mandats

- Informer le conseil et l'administration municipale, sur toute question relative aux familles, qui appelle l'attention ou l'action de la municipalité et lui soumettre des recommandations à cet égard;
- Conseiller le conseil et l'administration municipale dans l'information à transmettre aux familles;
- Accueillir et recevoir des recommandations et commentaires provenant de citoyens-nes et d'organismes sur toute question relative aux familles;
- Donner des avis, au besoin ou sur demande, au conseil et à l'administration municipale, sur toute question relative aux familles ou sur tout projet pouvant concerner la famille;
- S'assurer que les actions inscrites dans les plans d'actions soient réalisées et assurer le suivi de ce plan d'action.

### c. Composition du comité

Le comité consultatif de la politique familiale réunit des gens impliqués pour qui la famille prend tout son sens au quotidien, appuyé par le milieu communautaire et municipal. Une équipe polyvalente, des expertises complémentaires et surtout, une grande volonté à travailler à l'amélioration et au maintien de la qualité de vie de nos familles.

- Raymond-Marie Mallette, conseiller municipal responsable de la politique familiale
- Isabelle Larouche, agente de développement au CLD du Fjord, resp. de la question famille
- Frédéric Gaudreault, coordonnateur de la Maison des jeunes de Saint-Honoré
- Annie Rodrigue, enseignante au niveau primaire
- Lise Duchênes, intervenante auprès des personnes âgées, Groupe Aide-Action

6



# Chapitre 2



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-HONORÉ

## Chapitre 2 : Le portrait des familles honoriennes

### Situation géographique

La municipalité de Saint-Honoré fait partie de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Elle se situe au cœur de la plaine Nord du Saguenay à mi-chemin entre l'arrondissement de Chicoutimi et la municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Le territoire est bordé par les municipalités suivantes : au nord, Saint-David-de-Falardeau, à l'est, Saint-Fulgence, au sud, Saguenay et à l'ouest, Saint-Ambroise. La situation géographique de la municipalité de Saint-Honoré présente des atouts indéniables. Premièrement, elle est située à proximité de l'arrondissement de Chicoutimi qui représente le centre de services régional. Deuxièmement, elle est traversée par une route régionale (boulevard Martel) empruntée par de nombreux touristes de passage pour se rendre dans les zones récréatives de Saint-David-De-Falardeau. La municipalité de Saint-Honoré a une superficie totale de 189.87 kilomètres carrés.

### Analyse de la situation actuelle

Afin de mettre en place une telle politique, il est essentiel d'analyser la situation actuelle dans notre municipalité. Qu'est-ce que nous offrons à nos familles et qu'est-ce que nous voulons offrir pour améliorer leur qualité de vie ? Tout d'abord, voici un bref aperçu des services, mesures ou infrastructures déjà mises en place pour nos familles.

- Ouverture quotidienne de la Maison des jeunes pour les 12 à 17 ans
- Installation de jeux d'eau pour les enfants au centre du village (2006)
- Des organismes pour les personnes démunies, handicapées et âgées
- Services de bibliothèque de qualité avec activités complémentaires
- Deux Centres d'accès communautaires à Internet (CACI) à la Bibliothèque et à la Maison des jeunes)
- 15 logements réservés pour les personnes âgées à faible revenus
- Installation de dos d'âne dans certains secteurs résidentiels
- Organisation d'un terrain de jeux pour les jeunes de 6 à 12 ans pendant la période estivale
- 22 logements réservés pour les familles à faible revenus
- Plusieurs terrains sportifs (2 terrains de balle, soccer, tennis, patinoire, pétanque, volleyball, skate parc, etc)
- Assouplissement du paiement des taxes foncières (3 versements)
- Des organismes actifs pour les jeunes comme l'Escadron 092 et le Club Octogone
- Remise de bac de compostage à prix réduit pour les citoyens et citoyennes (20 \$ selon subvention)
- Rabais de 2 % sur le paiement des taxes en un seul versement
- Un centre de la petite enfance (La Cajolerie) et 3 garderies en milieu familial à contribution réduite

- Remise d'une pochette d'accueil aux nouveaux résidents comprenant des es-comptes dans les commerces locaux
- Aménagement de l'entrée du village pour amélioration le paysage urbain de la municipalité (2006)
- Organisation de plusieurs événements (St-Honoré dans l'Vent, Drag St-Ho, Fête Nationale, semaine de relâche, etc.)
- Donner un arbre aux résidents qui procèdent à une nouvelle construction de maison
- Organismes à but non lucratif logé gratuitement dans des locaux de la municipalité
- Une piste de cyclable de 15 kilomètres située au cœur du village
- Journal municipal « Les Dossiers » publié 3 à 4 fois par année
- Point de chute du CLSC avec les services d'une infirmière
- Politique de remise d'un arbre à la naissance d'un enfant
- Un parc en développement et en reconstruction pour enfants dans le cœur du village
- Sensibilisation auprès de la population à l'environnement pendant le mois de mai
- Plusieurs ligues sportifs et de loisirs organisées pour tous (baseball, tennis, badminton, etc.)
- Comité de protection du voisinage réunissant divers intervenants ayant à cœur la sécurité de la population
- Plusieurs projets de développement domiciliaire (5 secteurs situés en zone urbaine, rurale et en villégiature)
- Plusieurs services culturels et de loisirs (bibliothèque, jardin du coin, troupe de théâtre, danse, etc.)

Enfin, avec ces éléments, nous sommes relativement plus outillés pour élaborer notre politique familiale et ce, pour améliorer ce que nous offrons déjà actuellement et aussi pour développer autour de cet axe si important pour le conseil municipal.

## démographie

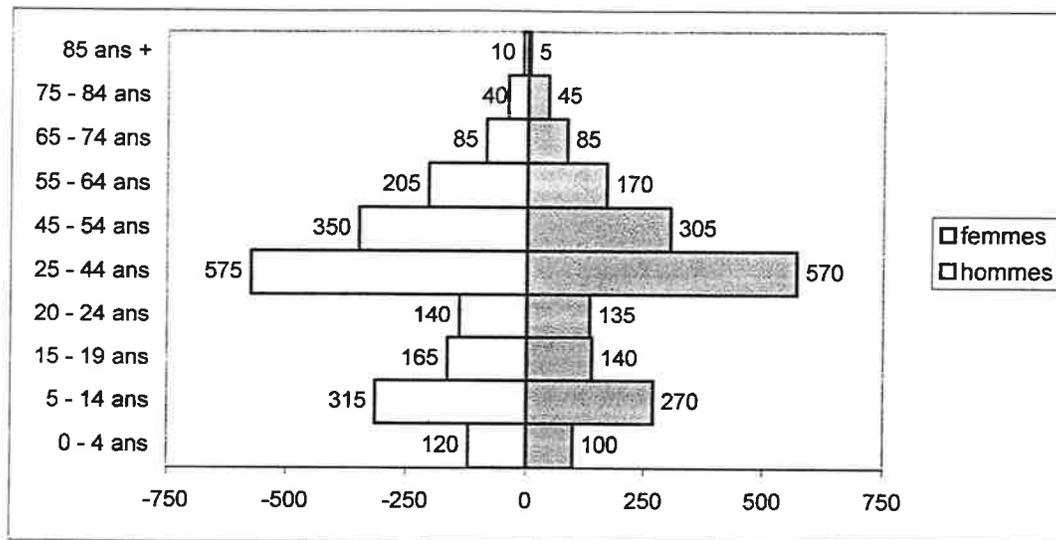
Au point de vue démographique, Saint-Honoré se veut la municipalité rurale la plus peuplée du Saguenay avec 4 798 citoyens et citoyennes qui y vivent. Avec l'annexion d'une partie du territoire de Canton Tremblay, c'est près de 900 personnes qui sont devenues Honorien et Honorienne. Cependant, afin de donner un profil démographique juste, les données du recensement 2001 de Statistiques Canada seront employées car aucun document existe et englobe les données des deux municipalités. Lors de ce dernier recensement, la population globale de Saint-Honoré était de 3 835 personnes.



## a. Population selon l'âge

L'examen de la structure d'âge de la population de Saint-Honoré révèle un certain nombre d'éléments notables et plus particulièrement que la structure d'âge de Saint-Honoré est composée d'une population plus jeune comparativement aux autres municipalités du Saguenay. Tout d'abord, soixante-six pourcent (66%) de la population est âgée en-dessous de 44 ans. La masse de sa population se retrouve dans la cohorte des 25 à 44 ans avec plus de 30 % de la population totale, donc des jeunes couples avec de jeunes enfants.

Tableau I : Pyramide des âges 2001<sup>1</sup>



De plus, la municipalité de Saint-Honoré connaît un vieillissement « normal » avec une augmentation régulière depuis 1991. Dans le même ordre d'idée, l'indice de vieillissement permettant d'établir la tendance au vieillissement de la municipalité, corrobore en sens et en 2001 il se situait à 33,54 % d'indice de vieillissement. Il se hausse à 53 % au niveau de la MRC du Fjord-du-Saguenay<sup>2</sup> et à plus de 74,31 % à l'échelle provinciale.

Cet indice permettant d'évaluer la tendance au vieillissement par rapport aux jeunes de moins de quatorze (14) ans et aux aînés de plus de soixante-cinq (65) ans (**Calcul :  $\text{pop. 65ans et +} \times 100 / \text{pop. de 0-14 ans}$** ). Une analyse plus approfondie par cohorte d'âge révèle que le phénomène de vieillissement de la population globale de la municipalité de Saint-Honoré (7%) est nettement moins accentué par rapport à l'ensemble de la MRC du Fjord-du-Saguenay avec un taux de 10,14 % et comparativement avec le Québec où le taux s'élève à plus de 13 %.

Un autre fait vient confirmer cette tendance jeune pour la municipalité de Saint-Honoré et c'est la proportion des jeunes de moins de quatorze (14) ans qui occupe 21,2 % de la population totale de la municipalité relativement à 20 % pour la municipalité régionale et à 17,85 % pour le Québec. Cette disproportion repose sur plusieurs observations entre autres sur le fait que Saint-Honoré est une municipalité péri-urbaine avec un taux de taxe des plus bas du Saguenay, les jeunes y voient un endroit pour fonder une famille et vieillir.

<sup>1</sup> Source : Recensement 2001 de Statistiques Canada

<sup>2</sup> Source : Nouvelle MRC du Fjord-du-Saguenay constituée des treize (13) municipalités rurales du Saguenay.



De plus, il n'y a pas d'obstacles pour les études collégiales et universitaires, car nous sommes situés à moins de vingt-cinq (25) kilomètres des établissements scolaires régionaux. Bien sûr, la sérénité des grands espaces, le nombre important d'entreprises et d'industries et la qualité de vie sont également des éléments indéniables pour garder et attirer une population jeune.

**Tableau II : Comparatif sur l'indice de vieillissement**

	<i>Saint-Honoré</i>	<i>MRC du Fjord-du-Saguenay</i>	<i>Québec</i>
1981	11,22 %	15,26 %	40,8 %
1986	13,42 %	19,16 %	48,52 %
1991	20,1 %	26,55 %	55,95 %
1996	24,86 %	36,31 %	62,73 %
2001	<b>33,13 %</b>	<b>53 %</b>	<b>74,31 %</b>

Trois facteurs influent sur le renouvellement démographique : la **natalité, la mortalité et la migration**. Pour éviter le déclin démographique, il est important de faire en sorte que les gens de la municipalité choisissent de vivre ici, particulièrement ceux en âge de travailler et de fonder une famille.

Saint-Honoré ne passe pas à côté des phénomènes de la dénatalité et du vieillissement de la population. Même si proportionnellement à l'échelle provinciale et régionale le phénomène des baby-boomers qui rejoindront la cohorte des 65 ans et plus d'ici quelques années est moins important à Saint-Honoré, la réalité de la baisse de la natalité s'accroîtra tout de même et le vieillissement de la population également puisqu'en 1996 l'indice de vieillissement de la municipalité de Saint-Honoré était seulement de 24,9 %.

## b. Évolution démographique

L'analyse du tableau suivant révèle une légère diminution de la population depuis 1996 pour la municipalité de Saint-Honoré soit : -0,4 %. Malgré avoir une légère diminution de sa population entre 1996 à 2001, Saint-Honoré a depuis 1991 une population supérieure à ce que prévoit le modèle régional élaboré par Statistiques Canada. Actuellement, en 2006, nous comptons près de 4798 citoyens-nes et cette donnée est en légère augmentation.

**Tableau III : Évolution de la population<sup>3</sup>**

<i>Années</i>	<i>Population</i>	<i>Augmentation ou diminution</i>
1966	2 083	--
1971	2 213	6.2 %
1976	2 657	20.1 %
1981	3 362	26.5 %
1986	3 643	8.4%
1991	3 789	4.0 %
1996	3 851	1,6 %
2001	3 835	-0,4 %

<sup>3</sup> Source : Statistiques Canada



La croissance de la population a été plus importante au cours de la période de 1976 à 1981. Cette caractéristique s'insère dans la tendance observée au Québec au cours de la même période, c'est-à-dire que les municipalités rurales ont connu de fortes augmentations de population comparativement aux municipalités urbaines. Ce phénomène correspond à l'exode des citoyens vers la campagne. Pour la municipalité de Saint-Honoré, cette réalité a été associée entre autre à l'ouverture de la Mine Niobec, ce qui a eu pour effet d'augmenter le rythme de croissance démographique. Il est clair que la croissance démographique du secteur Nord est en lien avec le phénomène d'étalement urbain qui déborde de la conurbation.

### c. Le niveau de scolarité et le taux de diplômation

En 2001, plus de 415 personnes de 15 ans et plus fréquentent l'école à plein temps. Il est affligeant de constater que plus de 25,9 % des jeunes de 20 à 34 ans n'ont pas leur diplôme d'études secondaires comparativement à 16 % pour l'ensemble du Québec.

**Tableau IV : Fréquentation scolaire et plus haut niveau de scolarité atteint<sup>4</sup>**

Caractéristiques	Saint-Honoré		
	TOT	MAS	FÉM
Population totale adulte fréquentant l'école à temps plein	415	190	225
Population totale adulte fréquentant l'école à temps partiel	110	50	55
Population totale âgée de 20 à 34 ans	735	365	370
% pop. âgée de 20 à 34 ans ayant un niveau ↓ au DES	25,9	26	28,4
% pop. âgée 20 à 34 ans ayant un DES ou fait études postsecondaires	21,1	27,4	14,9
% pop. âgées 20 à 34 ans ayant certificat / diplôme d'une école de métiers	27,9	31,5	24,3
% pop. âgée de 20 à 34 ans ayant un DEC	18,4	11,0	27,0
% pop. âgée 20 à 34 ans ayant un certificat, diplôme ou grade universitaire	6,1	5,5	6,8
Population totale de 35 à 44 ans	670	355	315
% pop. âgée de 35 à 44 ans ayant un niveau ↓ au DES	23,9	25,4	23,8
% pop. âgée 35 à 44 ans ayant un DES ou fait études postsecondaires	35,8	36,6	36,5
% pop. âgées 35 à 44 ans ayant un certificat / un diplôme école de métiers	26,1	29,6	23,8
% pop. âgée de 35 à 44 ans ayant un DEC	6,7	2,8	11,1
% pop. âgée 35 à 44 ans ayant un certificat, diplôme ou grade universitaire	6,0	5,6	7,9
Population totale de 45 à 65 ans	995	505	490
% pop. âgée de 45 à 65 ans ayant un niveau ↓ au DES	27,1	27,7	26,5
% pop. âgée 45 à 65 ans ayant un DES ou fait études postsecondaires	24,1	18,8	29,6
% pop. âgées 45 à 65 ans ayant un certificat / un diplôme école de métiers	27,1	30,7	23,5
% pop. âgée de 45 à 65 ans ayant un DEC	10,1	9,9	10,2
% pop. âgée 45 à 65 ans ayant un certificat, diplôme ou grade universitaire	11,6	11,9	10,2

12

<sup>4</sup> Source : Recensement 2001 – Statistiques Canada



**Note importante :** La mesure de la fréquentation scolaire s'est modifiée au cours des recensements. Première modification: En 1981, on considère cette question à travers la population des 15 ans et plus. De 1991 à 2001, la question est plutôt considérée à travers la population des 15-24 ans. Deuxième modification : De 1991 à 2001, trois catégories permettent de couvrir le phénomène, alors qu'on en utilise uniquement deux en 1981. On voit donc apparaître le concept de fréquentation scolaire à temps partiel. En 1986, on ne retrouve pas de catégorie traitant la fréquentation scolaire dans les données de la banque de données de Statistiques Canada. Ces deux modifications nous ont amenées à la création de ces deux tableaux.

**Tableau V : Évolution du taux de scolarité atteint de 1981 à 2001<sup>5</sup>**

	1981	1986	1991	1996	2001	Variation en %
Population de 15 ans et plus	2280	2510	2755	2925	2650	16,2%
N'ayant pas atteint la 9e année	430	515	510	460	335	-22,1%
9e et 13e année				1255	995	-20,7%
Sans certificat d'études secondaires	655	515	700	695	490	-25,2%
Avec certificat d'études secondaires	405	535	450	565	505	24,7%
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	235	220	390	340	670	185,1%
Autres études non universitaires seulement				675	405	-40,0%
Sans certificat	150	175	115	275	125	-16,7%
Avec certificat	310	360	340	395	285	-8,1%
Études universitaires sans grade	55	130	155	95	95	72,7%
Sans certificat			20	15	20	0,0%
Avec certificat			135	85	75	-44,4%
Études universitaires avec grade	40	70	85	100	140	250,0%

Ce tableau dénote qu'aujourd'hui, les jeunes poursuivent des études plus spécialisées et optent pour l'obtention de diplôme. En 2001, les gens favorisent davantage l'obtention du DES avec 24 % de personnes de plus qu'en 1981, une augmentation de 185,1% détenant un diplôme d'une école de métiers et la poursuite des études universitaires avec grade de 250 %. Cet élément est important puisqu'il a des répercussions majeures sur le revenu des ménages, sur les problématiques sociales et sur tout l'ensemble des éléments qui nous caractérisent.

Pour ce qui est du taux de diplomation à Saint-Honoré il est de 67,6 %<sup>6</sup> (57,9 % chez les garçons et 78,3 % chez les filles). Il est relativement inférieur à celui du Saguenay Lac-St-Jean qui est de 73,6 % pour la même période soit : après sept (7) ans chez les élèves nouvellement inscrits en secondaire I durant la période de 1989 à 1991. Ce taux correspond au nombre d'élèves qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires sur cent (100) jeunes d'une même génération<sup>7</sup>.

Ce qui en ressort, est qu'il y a une différence systématique entre les filles et les garçons quant au taux de diplomation au secondaire. De plus, il y a des inégalités de scolarité liées à des logiques

<sup>5</sup> Source : Recensement de Statistique Canada

<sup>6</sup> Source : Groupe Écobes 2001

<sup>7</sup> Source : Centre québécois de développement durable du SLSJ – Tableau de bord



sociales et territoriales différentes. Par exemple, une municipalité périurbaine comme la nôtre, vit plus de difficultés scolaires et d'enracinement à sa région qu'une ville comme Saguenay mais moins qu'une petite municipalité rurale comme Petit-Saguenay qui a un taux de diplômation 53,4%.

#### d. Caractéristiques des ménages

Cet aspect porte sur les différentes caractéristiques des ménages qui composent Saint-Honoré. Le tableau VI nous indique qu'en 2001, nous dénombrons 1 330 ménages dont le revenu médian s'élevait à 44 407,00 \$ annuellement. (En 2006, nous comptons près de 1800 ménages) Elle est la municipalité ayant le revenu médian le plus élevé et supérieur à la population québécoise avec un revenu de 40 468 \$ par année (8,87 % plus élevé). La moyenne des revenus médians de toutes les municipalités de la MRC du Fjord se situe en 2001 à 38 384,00\$.

Sur ces ménages, 43,6 % sont des couples avec enfants, ce qui représente pratiquement la moitié des ménages de la municipalité, 32 % sont composés de couples sans enfants, 15,4 % des ménages sont formés d'une personne seule et 9 % composent les autres types de ménages.

**Tableau VI : Certaines caractéristiques des ménages<sup>8</sup>**

Nombre de ménages	1 330
Ménages formées d'un couple(marié ou union libre) avec enfants	580
Ménages formés d'un couple (marié ou union libre) sans enfants	425
Ménages formés d'une seule personne	205
Autres genres de ménage	120
Revenus médian des ménages	44 407,00 \$

**Tableau VII : Évolution des revenus des ménages de 1981 à 2001<sup>9</sup>**

	1981		1986		1991		1996	2001
Moins de \$5,000	25	Moins de \$5,000	65	Moins de \$10,000	75	Moins de 10 000 \$	130	75
\$ 5,000 - \$ 9,999	150	\$ 5,000 - \$ 9,999	95	\$10,000 - \$14,999	45	10 000 \$ - 19 999 \$	190	145
\$10,000 - \$14,999	100	\$10,000 - \$14,999	95	\$15,000 - \$19,999	75	20 000 \$ - 29 999 \$	145	180
\$15,000 - \$19,999	145	\$15,000 - \$19,999	120	\$20,000 - \$29,999	185	30 000 \$ - 39 999 \$	195	195
\$20,000 - \$24,999	175	\$20,000 - \$24,999	110	\$30,000 - \$39,999	175	40 000 \$ - 49 999 \$	180	175
\$25,000 - \$29,999	90	\$25,000 - \$29,999	115	\$40,000 - \$49,999	210	50 000 \$ - 59 999 \$	180	185
\$30,000 - \$39,999	110	\$30,000 - \$34,999	80	\$50,000 - \$59,999	170	60 000 \$ - 69 999 \$	80	145
\$40,000 et plus	60	\$35,000 - \$39,999	120	\$60,000 - \$69,999	90	70 000 \$ - 79 999 \$	70	75
		\$40,000 - \$49,999	125	\$70,000 et plus	130	80 000 \$ - 89 999 \$	35	45
		\$50,000 et plus	95			90 000 \$ - 99 999 \$	20	55
						100 000 \$ et plus	15	55
Ts les ménages privés	850	Ts les ménages privés	1015	Ts les ménages privés	1155	Ts les ménages privés	1240	1330
Revenu moyen (\$)	22 418	Revenu moyen (\$)	27 430	Revenu moyen (\$)	42 406	Revenu moyen (\$)	39 619	46 939
Revenu médian (\$)	20 220	Revenu médian (\$)	25 645	Revenu médian (\$)	42 129	Revenu médian (\$)	37 586	44 407

<sup>8</sup> Source : Recensement 2001 – Statistiques Canada

<sup>9</sup> Source : Statistiques Canada



Le tableau suivant brosse un portrait de l'état matrimonial de la population de Saint-Honoré. Bien qu'à prime abord, ce soit un facteur moins déterminant, il peut s'avérer intéressant de le mettre en lien avec d'autres éléments.

Tableau VIII : État matrimonial

	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	665	525	1 180
Marié (e)	720	725	1 445
Séparé (e)	25	15	35
Divorcé (e)	130	120	250
Veuf (e)	30	80	110

### e. Situation des jeunes

Dans la municipalité, nous recensons 1385 jeunes âgées entre 0 et 24 ans. Depuis 1981, on remarque une baisse importante de 35 % de la cohorte des jeunes entre 0 à 4 ans. Mais ce qui se reflète davantage c'est le départ des jeunes de cette cohorte lorsqu'ils ont atteint la vingtaine soit pour étudier à l'extérieur de la région ou soit pour trouver un emploi. Au niveau de la MRC du Fjord-du-Saguenay, on observe le phénomène semblable avec une perte de 38 % des jeunes de 0 à 4 ans.

Tableau VIII : Population âgée entre 0-24 ans de 1981 à 2001<sup>10</sup>

	1981	1986	1991	1996	2001
0-4 ans	415	355	310	250	225
5-9 ans	370	430	340	300	285
10-14 ans	285	370	395	355	305
15-19 ans	345	280	325	380	305
20-24 ans	345	275	230	260	270

Chez les enfants de moins de dix (10) ans, on remarque que les parents sont de moins en moins présents et que les garderies prennent de plus en plus de place dans le quotidien de ces tout-petits. Ce phénomène s'explique avec la réalité conciliation travail-famille que le contexte actuel exige. Les femmes sont appelées davantage à travailler à l'extérieur et apportent un revenu d'appoint familial important.

Les jeunes adolescents de notre municipalité sont issus de toutes les classes sociales. Ils vivent tous des problèmes semblables aux jeunes de leur âge. Nous avons constaté une dévitalisation généralisée chez cette clientèle au cours de la dernière décennie.

En plus de l'exode, on constate que certaines problématiques spécifiques à ce groupe d'âge s'accroissent, comme l'exclusion, la consommation abusive d'alcool et de drogue, la détresse psychologique, la violence, la criminalité et la sédentarité, autant de problématiques qui dégradent l'environnement immédiat des jeunes et se répercutent sur celui de l'ensemble de la communauté.



15

<sup>10</sup> Source : Statistiques Canada

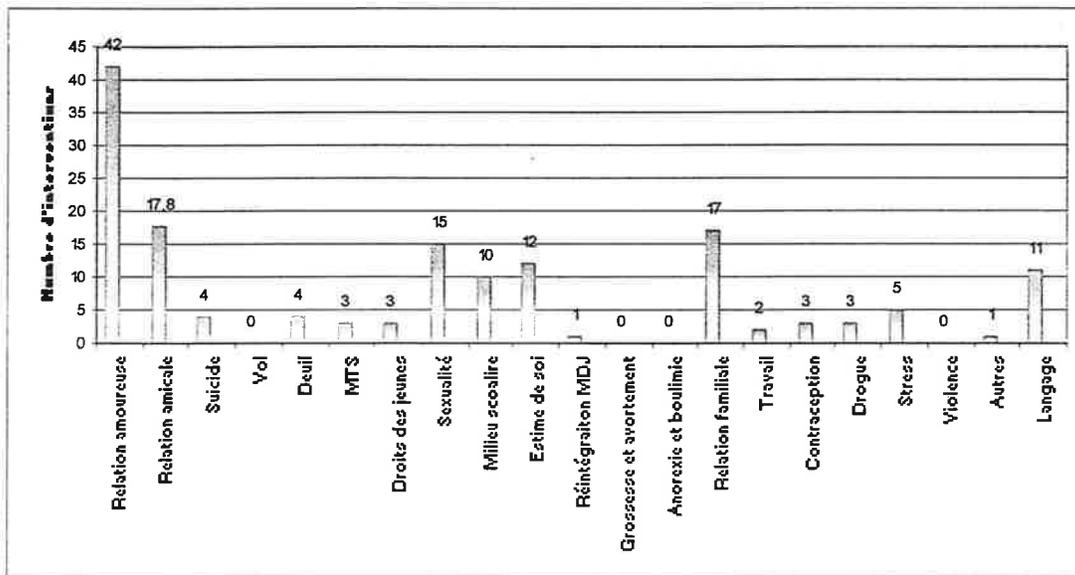
De plus, comme dans plusieurs milieux ruraux, spécifiquement ceux des régions-ressources, le manque d'emplois joue un rôle destructif sur le maintien de la jeunesse et intensifie la problématique de l'exode des jeunes travailleurs, des jeunes diplômés et de la fuite des compétences<sup>11</sup>.

Toutefois, selon des données recueillies par la Maison des Jeunes de Saint-Honoré, les problématiques qui sont le plus souvent observées sont le décrochage scolaire ainsi que des relations familiales difficiles. D'après des informations obtenues auprès de l'École Polyvalente Charles Gravel, environ 35% des jeunes de Saint-Honoré sont en cheminement particulier ou font face à des problèmes d'apprentissage.

Les jeunes de Saint-Honoré vivent aussi des problématiques tels que l'isolement et l'errance. Étant à dix (10) kilomètres de l'arrondissement de Chicoutimi, même si c'est minime, il n'y a aucun transport leur permettant de s'y rendre, ceux-ci sont souvent restreints dans leurs actions. Les emplois sont plus rares, les centres d'activités et les endroits pour se regrouper et échanger sont moins nombreux.

Le tableau subséquent représente un échantillonnage intéressant des interventions réalisées à la Maison des Jeunes de Saint-Honoré et reflète bien le portrait des jeunes la fréquentant. On entend par intervention toutes interventions auprès d'un jeune que ce soit en groupe, en rencontre individuelle ou ponctuellement.

**Tableau X : Interventions réalisées en 2002-2003**



Ces interventions ont été réalisées dans le cadre normal du travail à la Maison Des Jeunes de Saint-Honoré. Plus de 3 866 de jeunes (présences) entre 12 et 17 ans ont fréquenté la MDJ en 2002-2003 et les mois les plus fréquentés sont mai (moyenne : 20 jeunes/soir), juin (moyenne : 20 jeunes/soir) et juillet (moyenne : 27 jeunes/soir).

<sup>11</sup> Source : Le monde rural québécois et ses centres de service de Clermont Dugas



## arché du travail et économie

Le marché du travail s'évalue avec plusieurs indicateurs et repose sur des évaluations de chacun. Le taux de chômage correspond aux personnes sans emploi qui se cherchent activement un emploi et le taux d'activité englobe les travailleurs et les chômeurs qui cherchent activement un emploi. Les personnes qui ne travaillent pas et qui ne se cherchent plus un emploi ne font plus partie de la population active : ce sont des travailleurs découragés.

La population inactive n'est pas seulement constituée de travailleurs découragés. Il existe des personnes qui préfèrent prendre soin de leur famille, des personnes retraitées et d'autres dont le handicap est trop sévère pour travailler. Une augmentation du taux de chômage pourrait être de bon augure si elle s'accompagnerait d'une hausse d'activité. Cela signifierait que des travailleurs découragés reviennent sur le marché du travail. Quant au taux d'emploi, il inclut tout type de travail : à temps plein, mais aussi à temps partiel, à contrat, travail autonome ou saisonnier. Le tableau suivant regroupe tous les indicateurs et brosse un portrait de leur évolution.

### a. Taux d'activité

Conformément à ce qui suit, la population active dans la municipalité de Saint-Honoré est en croissance depuis 1991 avec une évolution de 7,7%. En 2001, le taux d'activité était de 63,7 % comparativement à 56,4 % en 1981 et cela indique une recrudescence de 7,3 % au cours des vingt (20) dernière années.

**Tableau XI : Indicateurs globaux du marché du travail<sup>12</sup>**

Année	Pop Total	Pop Adulte	Pop Active	Personne Occupée	Personne chômage	Pop Inactive	Taux activité	Taux chômage	Taux Emploi
1981	3 362	2 280	1 285	1 015	270	995	56.4 %	21.0 %	44.5 %
1986	3 643	2 510	1 420	1 120	305	1 090	56.6 %	21.5 %	44.6 %
1991	3 789	2 755	1 755	1 445	310	995	63.7 %	17.7 %	52.5 %
1996	3 851	2 925	1 655	1 370	285	1 270	56.6 %	17.2 %	46.8 %
2001	3 835	3 025	1 890	1 640	261	1 045	63.7 %	13.2 %	55.3 %

### b. Le taux d'emploi et les professions occupées

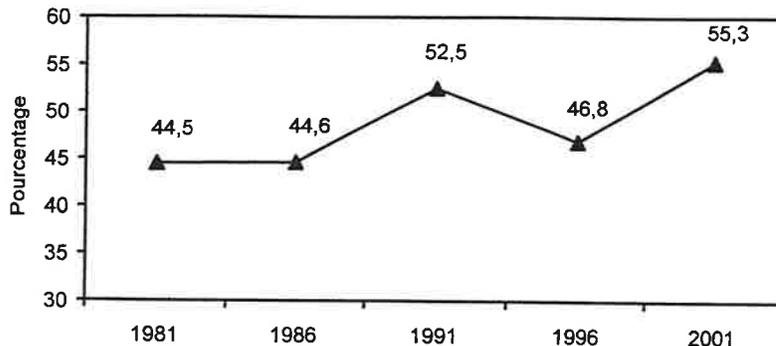
Le taux d'emploi est le nombre de personnes qui ont un emploi parmi la population adulte (15 ans et plus), exprimé en pourcentage. Par exemple, lorsque le taux d'emploi se situe à 52,8 %, on peut déduire que sur cent (100) personnes adultes, cinquante-trois (53) travaillent.

Pour décrire la situation de l'emploi, il est préférable d'utiliser le taux d'emploi au taux de chômage. Celui-ci, en effet, ne tient pas compte des travailleurs découragés, ces personnes qui ne travaillent

pas et qui ne se cherchent plus activement un emploi. Le taux d'emploi est une statistique considérée comme étant plus représentative.

Le taux d'emploi, qui mesure la proportion exacte des gens en âge de travailler qui occupait un emploi, se situait en 2001 à 55,3 % en hausse de 8,5 points de pourcentage avec le taux observé quatre (4) ans plus tôt.

**Tableau XII : Évolution du taux d'emploi de 1981 à 2001<sup>13</sup>**



En 2001, sur les 55,3 % de la population de 15 ans et plus qui occupent un emploi, cinq cent vingt-cinq (525) travaillaient dans les métiers reliés au transport et à la machinerie et cela représente 28,3 % des personnes exerçant une profession. Pas loin derrière, on retrouve 22,9 % de la population active qui exerce un métier relié à la vente et aux services.

À la lumière du tableau suivant, 60,9 % des hommes actifs (1 130) exercent une profession parallèlement à 30,1 % des femmes actives. Cela s'explique encore aujourd'hui, avec une majorité de femmes qui optent pour rester au foyer pour s'occuper des jeunes enfants.

**Tableau XIII : Professions occupées en 2001<sup>14</sup>**

	Masculin	Féminin	Total
Gestion	55	45	100
Affaires, finance et administration	30	190	220
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	55	20	75
Secteur de la santé	25	70	95
Sc. sociale, enseignement, administration publique et religion	40	85	125
Arts, culture, sports et loisirs	10	20	30
Vente et services	160	265	425
Métiers, transport et machinerie	515	10	525
Professions propres au secteur primaire	135	10	145
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	105	10	115

### c. Taux d'occupation et d'inoccupation

Les tableaux subséquents font référence au taux d'occupation et d'inoccupation de la population Honorienne. Ils sont divisés et sous-divisés en catégories afin de permettre une meilleure compréhension de ces indicateurs.

<sup>13</sup> Source : Statistiques Canada

<sup>14</sup> Source : Développement des ressources humaines Canada

Tableau XIV : Taux d'occupation et d'inoccupation chez les hommes

	1981	1986	1991	1996	2001	Évolution
Hommes - 15 ans et plus	680	730	690	905	1015	47,1%
Population active, hommes - 15 ans et plus	430	600	515	565	645	25,2%
<b>Personnes occupées, hommes - 15 ans et plus</b>	<b>310</b>	<b>410</b>	<b>320</b>	<b>410</b>	<b>470</b>	<b>46,9%</b>
Chômeurs, hommes - 15 ans et plus	120	190	195	155	175	-10,3%
Inactifs, hommes - 15 ans et plus	250		180	335	370	105,6%
Taux de chômage, hommes - 15 ans et plus	27,9	31,7	37,9	27,4	27,1	-28,5%
Taux d'activité, hommes - 15 ans et plus	63,2	82,2	74,6	62,4	63,5	-14,9%
Hommes - 15-24 ans			70	220	190	171,4%
Population active, hommes - 15-24 ans			45	105	90	100,0%
<b>Personnes occupées, hommes - 15-24 ans</b>			<b>25</b>	<b>75</b>	<b>65</b>	<b>160,0%</b>
Chômeurs, hommes - 15-24 ans			25	25	20	-20,0%
Inactifs, hommes - 15-24 ans			20	120	100	400,0%
Taux de chômage, hommes - 15-24 ans	29,2		55,6	23,8	22,2	-60,1%
Taux d'activité, hommes - 15-24 ans	45,3		64,3	47,7	47,4	-26,3%
Hommes - 25 ans et plus			625	680	825	32,0%
Population active, hommes 25 ans et plus			465	465	555	19,4%
<b>Personnes occupées, hommes 25 ans et plus</b>			<b>295</b>	<b>340</b>	<b>405</b>	<b>37,3%</b>
Chômeurs, hommes 25 ans et plus			165	125	150	-9,1%
Inactifs, hommes 25 ans et plus			160	215	270	68,8%
Taux de chômage, hommes 25 ans et plus	25,4		35,5	26,9	27	-23,9%
Taux d'activité, hommes 25 ans et plus	75,9		74,4	68,4	67,3	-9,5%

Tableau XV : Taux d'occupation et d'inoccupation chez les femmes

	1981	1986	1991	1996	2001	Évolution
Femmes - 15 ans et plus	620	660	745	830	865	16,1%
Population active, femmes - 15 ans et plus	170	305	330	315	410	24,2%
<b>Personnes occupées, femmes - 15 ans et plus</b>	<b>130</b>	<b>225</b>	<b>240</b>	<b>265</b>	<b>380</b>	<b>58,3%</b>
Chômeuses, femmes - 15 ans et plus	35	80	90	55	35	-61,1%
Inactives, femmes - 15 ans et plus	445		420	510	450	7,1%
Taux de chômage, femmes - 15 ans et plus	20,6	26,2	27,3	17,5	8,5	-68,9%
Taux d'activité, femmes - 15 ans et plus	27,4	46,2	44,3	38	47,4	7,0%
Femmes - 15-24 ans			120	175	150	25,0%
Population active, femmes - 15-24 ans			60	40	75	25,0%
<b>Personnes occupées, femmes - 15-24 ans</b>			<b>40</b>	<b>10</b>	<b>75</b>	<b>87,5%</b>
Chômeuses, femmes - 15-24 ans			25	25	0	-100,0%
Inactives, femmes - 15-24 ans			55	130	75	36,4%
Taux de chômage, femmes - 15-24 ans	37,5		41,7	62,5	0	-100,0%
Taux d'activité, femmes - 15-24 ans	37,2		50	22,9	50	0,0%
Femmes - 25 ans et plus			630	655	715	13,5%
Population active, femmes - 25 ans et plus			265	280	340	28,3%
<b>Personnes occupées, femmes - 25 ans et plus</b>			<b>195</b>	<b>250</b>	<b>305</b>	<b>56,4%</b>
Chômeuses, femmes - 25 ans et plus			70	25	35	-50,0%
Inactives, femmes - 25 ans et plus			365	375	375	2,7%
Taux de chômage, femmes - 25 ans et plus	10,5		26,4	8,9	10,3	-61,0%
Taux d'activité, femmes - 25 ans et plus	23,8		42,1	42,7	47,6	13,1%

19



## d. Caractéristiques des logements

Lors du dernier recensement, l'on dénombrait plus de 1 330 logements avec une moyenne de paiements mensuels bruts pour les logements loués de 364.00\$ et avec une valeur moyenne de 77 487\$ pour les logements possédés.

**Tableau XVI : Caractéristiques des logements privés occupés**

Nombre total de logements	1 330
Nombre de logements possédés	1 060
Nombre de logements loués	270
Nombre de logements construits avant 1991	1175
Nombre de logements construits entre 1991 et 2001	160
Valeur moyenne des logements possédés	77 487,00 \$
Paiements mensuels bruts moyens pour les logements loués	364,00 \$

En 1991 et 2001, il y a eu 160 nouveaux logements construits, ce qui représente 12 % du total des logements à Saint-Honoré.

**Tableau XVII : Valeur moyenne des logements en 2001 pour neuf (9) municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay selon Statistiques Canada**

Municipalités	Valeur moyenne des logements
Bégin	41,411.00\$
Ferland et Boileau	94,951.00\$
L'Anse St-Jean	39,884.00\$
Saint-Ambroise	68,131.00\$
St-Charles-de-Bourget	64,158.00\$
Saint-David-de-Falardeau	69,763.00\$
St-Félix d'Otis	55,943.00\$
St-Honoré	77,487.00\$
Sainte-Rose-du-Nord	51,200.00\$

## aux de la taxe municipale

Les citoyens et citoyennes de Saint-Honoré bénéficient d'un taux de taxe très bas comparative-ment à l'ensemble des municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay et il est un des plus bas de toutes les municipalités du Québec. En effet, en 2008, la municipalité offrait un plan de taxation très avantageux soit 1,00\$ / 100\$ d'évaluation.

**Tableau XVIII : Taux de taxe en 2008**

<b>Taxe foncière</b>	
Résidentiel	1,00 \$ par 100 \$ d'évaluation
Immeubles non résidentielles (INR)	1,60 \$ par 100 \$ d'évaluation
Eau	90,00 \$ par an
Égouts	100,00 \$ par an
Vidange	220,00 \$ par an

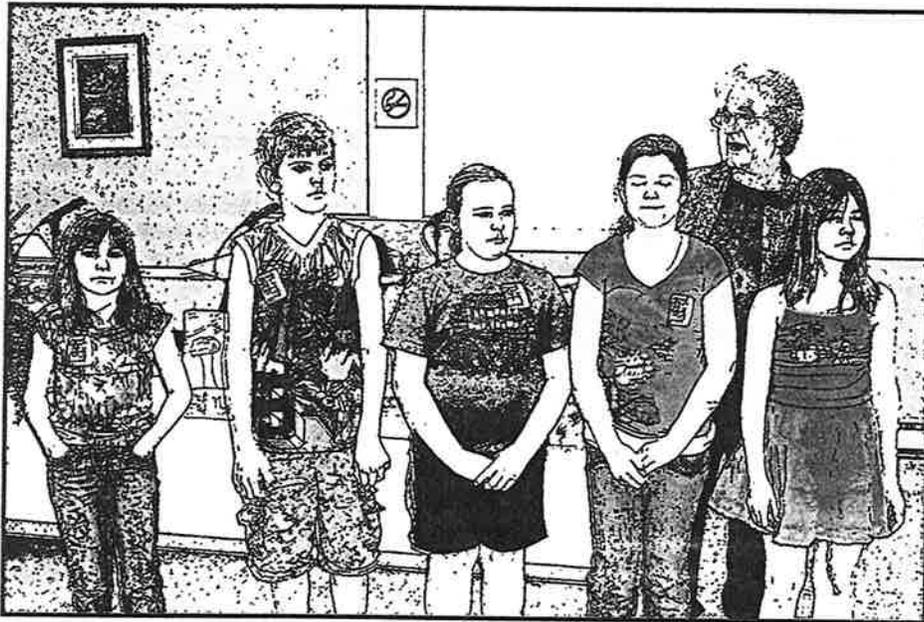
20



Saint-Honoré mise sur un taux de taxation bas et une bonne prestation de services puisque son développement est principalement axé sur le développement domiciliaire. Ce taux attire sans aucun doute les jeunes familles et apporte un argument de taille lors du choix de localisation d'une maison. De plus, étant une municipalité péri-urbaine, plusieurs services se trouvent à Saint-Honoré comparativement à d'autres municipalités rurales qui ont des taux de taxation plus élevés et qui offrent moins de services à la population.

En résumé, la municipalité de Saint-Honoré jouit d'une bonne santé économique en raison le nombre d'entreprises, d'emplois disponibles et de par ses indicateurs sur le marché du travail local qui sont pour la plupart, positifs. Cependant, la municipalité doit demeurer pro-active et s'assurer que son entrepreneurship local demeure constant. L'arrivée de la grande ville quoique positive pour Saint-Honoré, pourrait avoir un effet contraire d'ici quelques années, si la municipalité demeure passive.

# Chapitre 3



## Chapitre 3 : La politique familiale municipale à Saint-Honoré

Qu'est-ce que nous entendons-nous par le mot « Famille! »

Le Conseil de la famille du Québec définit la famille comme étant la cellule de base de notre société. Elle est composée, soit d'un groupe parents-enfants unis par des liens variés et multiples, profonds et significatifs. La famille inclut toute relation où un adulte voit au bien-être et au développement d'un enfant dont il a la responsabilité.

La famille est le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et d'épanouissement des individus. Elle est un milieu de vie où la transmission des valeurs et du patrimoine se fait dans un cadre naturel de partage.

La municipalité de Saint-Honoré reconnaît officiellement cette définition en y incluant tous les modèles de familles québécoises comme le modèle traditionnel (père, mère et enfants), les familles monoparentales, les familles recomposées, les familles avec parents de même sexe, etc.



### La mission

La municipalité de Saint-Honoré doit avant tout, définir clairement son cadre d'action général et bien cerner la mission et la raison d'être de sa politique familiale.

La municipalité de Saint-Honoré adopte une politique familiale dont la mission consiste à offrir un cadre de référence pour la mise en œuvre de mesures destinées à mieux répondre aux besoins des familles en améliorant leur qualité de vie. Cette politique définit ainsi les interventions de l'administration municipale et s'inscrit dans une perspective de développement de la municipalité en partenariat avec les organismes, comités et institutions présents sur son territoire.

Cette politique va reconnaître la famille comme noyau principal et fondamental de notre collectivité et les soutenir. De plus, elle accorde à la municipalité le devoir d'intervenir dans ce domaine et reconnaît que la municipalité doit assurer un leadership et une intégration de la dimension familiale dans la planification de ses activités.

En somme, il s'agit d'une politique globale qui intègre toutes les actions destinées à assurer le mieux-être des familles et qui a pour objectif d'offrir aux familles des services municipaux adaptés à leurs besoins et à leur réalité.

## Principes d'intervention et orientations

Le rôle et les responsabilités d'une municipalité en matière de politique familiale, sont tributaires de quelques éléments spécifiques tels que :

- Les champs de compétences et de ses responsabilités dans plusieurs domaines qui touchent la famille comme l'habitation, les loisirs, la culture, la sécurité publique, l'aménagement du territoire, l'environnement, etc.
- Une municipalité se veut le palier de gouvernement le plus près de ces citoyens et citoyennes et elle joue le rôle de premier interlocuteur officiel des préoccupations des individus et des familles.
- Cette proximité et la confiance que les citoyens accordent au palier de gouvernement municipal mettent à la disposition de la population une variété de modes d'interventions dont : l'écoute, la concertation, la diffusion de l'information, la représentation, l'influence, l'incitation au leadership, l'encouragement, le soutien le partenariat, l'investissement, etc.

En somme, la politique familiale veut soutenir les parents dans leurs choix et leur offrir des options facilitant leur épanouissement familial. La municipalité veut aider les premiers responsables du cadre de vie familiale; les parents.

### a. Orientations

Les orientations qui doivent servir de guide à l'application de la politique familiale de la municipalité de Saint-Honoré ont été établies à la lumière de notre profil socio-économique et en fonction du cadre d'action général défini par sa mission et ses principes d'intervention. Les orientations suivantes définissent clairement les balises qui doivent servir à l'élaboration et à l'adoption des mesures concrètes à intégrer dans un plan d'action en faveur des familles.

1. Cibler les besoins de nos familles pour mettre en place des moyens appropriés répondant à ceux-ci en respectant la définition de la famille retenue;
2. Garder nos familles déjà établies et favoriser l'Établissement de nouvelles familles à Saint-Honoré;
3. Organiser davantage d'activités regroupant les familles de la municipalité;
4. Favoriser la concertation et la mise en place de partenariat avec les différents intervenants du milieu et des différents paliers de gouvernement;
5. Renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens et citoyennes envers leur municipalité;
6. Promouvoir notre nouvelle philosophie « PENSER ET AGIR FAMILLE »;
7. Offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement de nos familles et être attentif à leurs besoins.

## b. Les champs d'intervention

Afin de proposer des réponses concrètes aux besoins de nos familles, la politique familiale de Saint-Honoré donne priorité à une série d'objectifs qui doivent permettre à la municipalité de mieux circonscrire l'application des mesures de sa politique. Ces objectifs prioritaires sont clairement définis dans l'ensemble des champs d'intervention suivants :

### es communications et les services municipaux

Afin de favoriser l'intégration et la participation des familles honoréennes, la municipalité doit tout mettre en œuvre pour communiquer et rendre disponible l'information dont les familles ont de besoin. Les communications vont favoriser le développement du sentiment d'appartenance et le niveau d'implication de la population. Les communications extra-municipales sont également importantes afin de ne pas détacher la population du reste du monde.



### Objectifs prioritaires

- Accroître l'accessibilité aux services municipaux; la famille, tant au niveau municipal que communautaire;
- Développer un plan stratégique d'information visant à faire connaître les services offerts à
  - Accueillir les nouvelles familles et faciliter leur intégration

### a sécurité, le transport et les familles

La sécurité et le transport sont souvent des facteurs déterminants dans l'établissement de la jeune famille comme pour les personnes retraités. Cet objectif permet d'assurer et de maintenir une sécurité d'environnement qui tienne compte de la spécificité et des besoins réels des familles de Saint-Honoré.



La sécurité publique doit non seulement assurer un environnement sécuritaire sur le plan physique, mais elle doit aussi veiller à la paix d'esprit des familles de Saint-Honoré. Même si actuellement les citoyens et citoyennes de Saint-Honoré se sentent en sécurité, il n'en demeure pas moins qu'il serait important de prendre des mesures supplémentaires pour que le sentiment déjà présent soit bien ancré au sein de tous.

## Objectifs prioritaires

- Établir un programme de prévention et de sécurité en lien avec les actions déjà entreprises par le comité de protection du voisinage;
- Prévoir un bon entretien des voies publiques afin qu'elles soient sécuritaires en tout temps;
- Améliorer les mesures de sécurité en matière de circulation piétonnière et cycliste dans les quartiers résidentiels, particulièrement aux abords des écoles, des garderies, des parcs et autres lieux fréquentés par les familles;
- S'assurer que les aires de jeux et les équipements dans les parcs soient conformes et inspectés régulièrement;
- Favoriser l'accessibilité des familles au transport en commun et assurer une meilleure adéquation des services de transport déjà existants.

## aménagement urbain, l'environnement et les familles

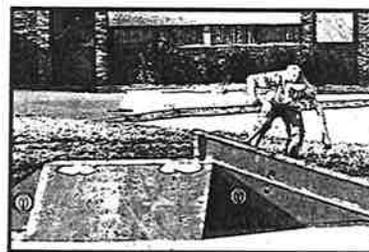
L'aménagement urbain doit privilégier la consolidation des milieux déjà construits et aménager de nouveaux quartiers nécessités par l'accroissement de la population. Cet objectif permet aux familles de se sentir bien dans un environnement pris en charge par le milieu. L'environnement est une priorité afin de garder notre municipalité propre et assurer sa survie.

## Objectifs prioritaires

- Sensibiliser et faire participer les familles à la préservation de l'environnement;
- Adapter les programmes de récupération aux familles.
- Poursuivre l'aménagement urbain dans toute la municipalité et spécialement en fonction des familles;

## es loisirs, la culture, les sports et la famille

Saint-Honoré est reconnue pour son dynamisme et sa solidarité. Nous devons étendre et diversifier la programmation d'activités familiales de qualité et favoriser la participation en veillant à ce que l'ensemble des familles honoriennes puisse bénéficier de loisirs et d'activités culturelles abordables. Aussi, afin d'assurer un meilleur développement communautaire, nous devons donner priorité aux objectifs suivants :



26

## Objectifs prioritaires

- Augmenter et diversifier les activités familiales
- Diversifier les mesures destinées spécifiquement aux adolescents
- Augmenter le nombre d'infrastructures disponibles à la pratique d'activités de loisir à caractère familial

## e soutien aux organismes communautaires



Le soutien aux organismes communautaires permet aux bénévoles et à toute la population bénéficiant de leurs services de se sentir soutenus et encouragés dans les actions qu'ils entreprennent. La survie de ces organismes dépendent trop souvent du support offert par la municipalité et il est primordial de s'en préoccuper.

## Objectifs prioritaires

- Soutenir les organismes dans la promotion de leurs activités
- Reconnaître le travail effectué par les bénévoles
- Soutenir financièrement certains groupes communautaires.

## éducation, la santé et les services à la petite enfance

Dans une municipalité de 5000 habitants, il est primordial d'avoir des services de base en santé mais efficaces. De plus, la proximité et la qualité des services d'éducation et à la petite enfance demeure un atout majeur pour l'établissement de jeunes familles.

## Objectifs prioritaires

- Faciliter l'accès des services à la population;
- Faire la promotion des activités et des services en lien avec l'éducation, la santé et la petite enfance;
- Permettre une efficacité maximale de ses services.



# Chapitre 4



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-HONORÉ



## écanisme de suivi et plan d'action triennal

La municipalité de Saint-Honoré assure la mise en œuvre de sa politique familiale en confiant son suivi politique à un conseiller municipal et à l'agent de développement, nommés par résolution. En ce qui concerne le suivi administratif, il relève de la Direction générale de la municipalité assumé par le secrétaire-trésorier et directeur-général, Monsieur Stéphane Leclerc. Afin d'assurer la réalisation du plan d'action de la politique familiale, nous avons mis sur pied le comité famille.

Il agira à titre du gardien de la politique familiale en s'assurant que les actions prévues au plan d'action soient réalisées ou reportées dans un plan d'action ultérieur. Il aura également le rôle de consultant en fournissant à l'administration publique et aux services municipaux des avis et des recommandations afin qu'ils prennent des décisions éclairées dans leurs interventions pour une amélioration constante et continue des services en faveur des familles. Et finalement, il agira comme le représentant de la famille et le rassembleur et devra favoriser la concertation entre les intervenants agissant auprès des familles. À la fin du mandat de ce comité, il devra réévaluer la politique familiale et voir à sa continuité.

## ourquoi un plan d'action ?

Dans la foulée de l'adoption de la politique familiale par le Conseil municipal, un plan d'action triennal a été élaboré par la municipalité. Le plan d'action est le cœur du projet de la politique familiale. Il a été réalisé avec l'aide du comité consultatif, du conseil municipal et suite à une consultation publique. Ce plan d'action inclut les mesures concrètes destinées à permettre à l'atteinte des objectifs fixés par la politique. Ce plan inclut aussi des projets dont l'échéance de réalisation s'étend au-delà de ces trois années.

Chacune des actions suggérées se rattachent aux six champs d'intervention ciblés dans la politique familiale. Sur une période de trois ans, de 2007 à 2010, ce plan d'action sera révisé tous les ans, pour y voir l'état d'avancement de la politique.

La municipalité pourra compter sur plusieurs partenaires pour mettre en application ce plan d'action et ainsi faire le suivi de la politique familiale. (Voir annexe 1)

# Conclusion



## Conclusion

---

Outre un cadre de référence indéniable, cette politique se vaudra un instrument de planification, d'orientation et de détermination des enjeux locaux et territoriaux en matière de famille. Il sera également l'aboutissement d'un processus de recherche, de consultation et de concertation des intervenants qui ont à cœur l'épanouissement des familles de Saint-Honoré.

Nous souhaitons que cette politique sera utilisé à bon escient et qu'il sera bénéfique pour tous les intervenants concernés mais d'abord et avant tout, pour nos citoyens et citoyennes.

La politique municipale familiale est un beau défi pour la municipalité de Saint-Honoré qui souhaite prioritairement voir sa population vivre en harmonie dans son milieu de vie et accueillir chaque année de nouveaux résidents. Un défi qui permettra aux élus, aux citoyens-nes, aux organismes et à toute la population de se rallier vers un seul et même but : La Famille.

# Annexes



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-HONORÉ

## artenaires locaux et régionaux

---

**La municipalité :** Les dirigeants ainsi que le conseil municipal de la municipalité étant le maître d'œuvre et l'initiateur de cette politique est sans aucun doute un des acteurs ayant un des rôles les plus déterminants.

**Les citoyens et citoyennes :** Chaque Honorien et Honorienne se veut un acteur primordial à l'intérieur de la notre municipalité. Par sa participation active à la vie de la communauté, le citoyen et la citoyenne contribue à l'amélioration du milieu de vie pour toutes les familles de Saint-Honoré.

**Les écoles :** L'éducation étant un champ d'intervention, les deux écoles primaires seront appelées constamment à travailler avec le comité famille et cette étroite collaboration nous permettra d'améliorer les services offerts ainsi que la qualité de vie de nos enfants.

**Les organismes communautaires :** Tous les organismes et comités du milieu travailleront de concert avec le comité famille. Voici un bref aperçu des organismes avec qui nous travailleront :

- Maison des jeunes de Saint-Honoré
- Cadets de l'air
- Carrefour Jeunesse-emploi
- Centre Local de développement
- Saint-Vincent-de-Paul
- Bibliothèque municipale
- Groupe Aide-Action
- L'AFÉAS
- L'âge d'or
- Les Chevaliers de Colomb
- Commission des Loisirs
- Club optimiste
- Société de développement
- Les jardins du coin

**Les entreprises :** Les entreprises et commerces de la municipalité sont des partenaires importants puisqu'elles s'impliquent régulièrement dans les activités dédiées à la famille en temps, énergie et en argent.

## Historique de la municipalité

***Un historique n'est pas seulement le recensement de faits, c'est l'amalgame entre ces faits et les souvenirs.*** La municipalité de Saint-Honoré trouve ses origines vers 1870 avec l'arrivée de cultivateurs de Saint-Urbain regroupés sous le nom de « Société Gingras ». Cet essai de colonisation dura à peine trois (3) ans, car à la même époque, on découvrit une mine de fer à Saint-Urbain, de telle sorte que les colons préférèrent retourner chez eux. Quelques familles s'y établirent tout de même et vers 1891, un autre noyau de population prit naissance au bord du Lac Clair.

La municipalité de Saint-Honoré fut fondée officiellement le 11 juin 1913 lors d'une résolution passée au conseil de la municipalité du Comté de Chicoutimi. D'une simple poignée de colons défrichant terres et boisés, Saint-Honoré s'est lentement développée pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui : une municipalité jeune et vigoureuse.

En 1916, un évènement important viendra enrichir la municipalité : la construction de l'église sous sa forme actuelle.

En 1930, une nouvelle délimitation géographique fait en sorte que Saint-Honoré perd quelques sept cents (700) âmes au profit de la nouvelle paroisse de Saint-David-de-Falardeau.

La municipalité de Saint-Honoré diversifie ses activités à partir de la deuxième guerre mondiale avec la construction de son aéroport en 1942.

En 1953, Saint-Honoré voit sa municipalité se diviser par suite de conflits internes et l'on fonctionne avec deux conseils : la paroisse et le village. Toutefois en 1972, les municipalités du village et de la paroisse se fusionnent.

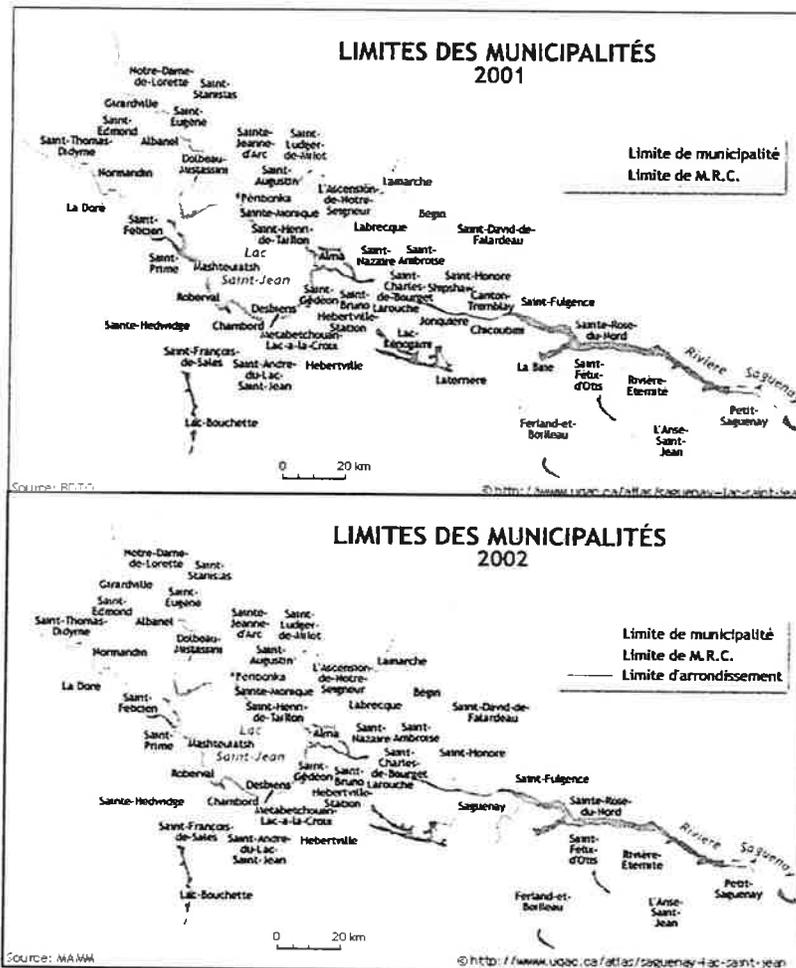
En 1974, nous remarquons un accroissement considérable de la population avec les débuts de la Mine Niobec, seule exploitation souterraine de Niobium au monde. Dans les années 1980, l'on voit plusieurs constructions majeures se réaliser telles que : la caserne, le garage municipal, le centre récréatif, l'édifice municipal et l'usine d'épuration des eaux.

Depuis l'année 2002, une partie du territoire de la municipalité de Canton Tremblay fut annexée avec la municipalité de Saint-Honoré ceci a eu pour effet d'augmenter notre superficie et notre population qui s'élève maintenant à 4798 habitants. Aujourd'hui la municipalité de Saint-Honoré se démarque par son dynamisme et par l'entrepreneuriat et la solidarité de ces citoyens.

## limites territoriales et localisation

La municipalité de Saint-Honoré fait partie de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Elle se situe au cœur de la plaine Nord du Saguenay à mi-chemin entre l'arrondissement de Chicoutimi et la municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Le territoire est bordé par les municipalités suivantes : au nord, Saint-David-de-Falardeau, à l'est, Saint-Fulgence, au sud, Saguenay et à l'ouest, Saint-Ambroise. La situation géographique de la municipalité de Saint-Honoré présente des atouts indéniables. Premièrement, elle est située à proximité de l'arrondissement de Chicoutimi qui représente le centre de services régional. Deuxièmement, elle est traversée par une route régionale (boulevard Martel) empruntée par de nombreux touristes de passage pour se rendre dans les zones récréatives de Saint-David-De-Falardeau.

Tableau I : Comparaison des limites des municipalités avant et après les fusions



La municipalité de Saint-Honoré a une superficie totale de 189.87 kilomètres carré en tenant compte de la partie annexée de Canton Tremblay.

**CHAMPS D'INTERVENTION : LES COMMUNICATIONS ET LES SERVICES MUNICIPAUX**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	RESPONSABLE	CALENDRIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	
				1	2	3		
Informer la population des services présents dans la municipalité	Promouvoir les services municipaux auprès de la population	Concevoir une section « vivre à Saint-Honoré » sur le site Internet de la municipalité qui comprendra : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un dossier sur la politique familiale</li> <li>• Noms et coordonnées des services et commerces de la municipalité (organismes, garderies à 7\$ / 20\$, commerces...)</li> <li>• Copie électronique du journal Les Dossiers sur le Site Internet.</li> <li>• Calendrier des activités de la municipalité (conseils municipaux, semaine de la famille, consultations publiques...)</li> <li>• Toutes autres informations pertinentes relatives à la famille.</li> </ul>	Agent de développement Responsable du site Internet Municipalité en tant que facilitatrice	X	X	X	2000\$	
		Publier le journal « Les Dossiers » à tous les trois mois.	Municipalité à titre de leader	X	X	X		3200\$
		Tenir une rencontre des nouveaux arrivants à chaque année et leur offrir une pochette d'accueil (coupons-rabais des services et commerces municipaux, informations sur la municipalité)	Agent de développement Les commerces et services de la municipalité ainsi que la Municipalité à titre de leader.	X	X	X		500\$
		Créer une estampe « famille » permettant d'identifier les actions ou les projets ayant pour objectif le bien-être des familles.	Municipalité à titre de leader	X	X	X		100\$
		Tenir 4 rencontres par années en lien avec la politique familiale afin de s'assurer de son bon fonctionnement.	Comité de la politique familiale et municipalité à titre de partenaire.	X	X	X		100\$
	Favoriser la conciliation travail-famille et travail-étude.	Offrir aux citoyens de la municipalité un mode de paiement souple pour les taxes municipales (3 paiements au lieu d'un.) ou encore une réduction de 2% lors d'un seul paiement.	Municipalité en tant que leader	X	X	X	14000\$	

**CHAMPS D'INTERVENTION : LA SECURITE, LE TRANSPORT ET LES FAMILLES**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	RESPONSABLE	CALENDRIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
				1	2	3	
Maintenir et améliorer les conditions de sécurité dans la municipalité.	Mettre en place des actions qui contribuent à une plus grande sécurité dans la municipalité.	Conserver un système de caméras de surveillance dans le cœur de la municipalité	Municipalité en tant que leader	X			500\$
		S'assurer que les aires de jeux et les équipements dans les parcs sont conformes, inspectés régulièrement et munis d'un éclairage adéquat.	La municipalité en tant que leader.	X	X	X	2000\$
		Instaurer des mesures de réduction de vitesse dans les quartiers où la circulation nuit à la sécurité des enfants (installation de dos-d'âne, affiche « attention à nos enfants »...)	La municipalité en tant que leader	X	X	X	5000\$
		Faire la promotion dans le journal « Les Dossiers » ainsi que sur le site Internet de la Municipalité de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La semaine de la criminalité</li> <li>• La semaine de la prévention des incendies</li> <li>• La semaine de la sécurité routière</li> </ul>	Maison des jeunes Pompiers Sûreté du Québec Responsable du site Internet Municipalité en tant que partenaire et facilitatrice.	X	X	X	500\$
		Travailler à mettre sur pied un réseau de transport en commun (autobus vers Chicoutimi)	Municipalité en tant que leader		X		7000\$
		Créer un babillard de covoiturage sur le site Internet pour les étudiants (ex. Saint-Honoré via Cégep de Chicoutimi ou via Cégep de Jonquière ou encore même via Université)	Agent de développement Responsable du site Internet Municipalité en tant que facilitatrice	X	X	X	500\$

**CHAMPS D'INTERVENTION : AMENAGEMENT URBAIN, ENVIRONNEMENT ET FAMILLES**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	RESPONSABLE	CALENDRIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
				1	2	3	
Favoriser le respect de l'environnement	Mettre en place des actions qui favorisent le respect de l'environnement.	Offrir gratuitement un deuxième bac de récupération aux familles de 4 personnes et plus.	Municipalité en tant que facilitatrice	X	X	X	
		Conserver le système de subvention des bacs de compostage qui permet une diminution du prix.	Municipalité en tant que facilitatrice	X	X	X	500\$
		Maintenir les programmes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une naissance un arbre</li> <li>• Une résidence un arbre</li> </ul>	Municipalité en tant que leader	X	X	X	500\$
		Ajouter des poubelles dans les parcs et près des établissements achalandés comme la maison des jeunes.	Municipalité en tant que leader	X			1000\$
		Faire connaître les programmes, services et activités liés à l'environnement durant le mois de l'environnement (mai) à l'aide du journal « Les Dossiers » et du site Internet de la Municipalité.	Municipalité en tant que leader Responsable du site Internet	X	X	X	500\$

**CHAMPS D'INTERVENTION : LES LOISIRS, LA CULTURE, LES SPORTS ET LA FAMILLE**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	RESPONSABLE	CALENDRIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
				1	2	3	
S'assurer d'offrir des activités ludiques, culturelles et sportives répondants aux besoins de toute la population.	Encourager la poursuite d'activités d'envergure	Mettre sur pied une série d'activités durant la semaine de la famille (messe de la municipalité, visite de la caserne, concours photos, animation pour les enfants...)	Pompiers Maison des jeunes Agent de développement Municipalité en tant que partenaire	X	X	X	1000\$
		Poursuivre la réalisation de festivals et de fêtes communautaires.	CML Municipalité en tant que leader	X	X	X	5000\$
		Veiller au bon entretien de : • La piste cyclable • La piste de ski de fond • Terrains de basketball, de baseball (grand et petit) de volleyball, de tennis et de la patinoire.	Municipalité en tant que leader	X	X	X	45000\$
		Assurer la mise en place d'un anneau de glace en hiver	Municipalité en tant que leader	X	X	X	10000\$
		Améliorer les structures du skatepark	Municipalité en tant que leader	X			4000\$
	Maintenir, entretenir et améliorer les installations déjà existantes.	Entretien, améliorer et ajouter de nouvelles installations annuellement dans les différents parcs de la municipalité.	Municipalité en tant que leader	X	X	X	5000\$
		Favoriser la publication des différentes activités offertes par les organismes.	Organismes de la municipalité Agent de développement Municipalité en tant que partenaire	X	X	X	

**CHAMPS D'INTERVENTION : LE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE	CALENDRIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
				1	2	3	
Appuyer et soutenir les organismes communautaires	Soutenir les organismes communautaires dans la promotion de leurs services)	Assumer les frais de loyer, d'électricité, de téléphone et des assurances pour certaines organisations ciblées.	Municipalité en tant que leader	X	X	X	15000\$

**CHAMPS D'INTERVENTION : LA SANTE, L'EDUCATION ET LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE.**

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE	CALENDRIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
				1	2	3	
Permettre une efficacité maximale des services de la santé, de l'éducation et des services de la Petite enfance.	Facilité l'accès des services pour toute la population.	Mettre en place un service de terrain de jeux à temps plein au cours de la période estivale.	Municipalité en tant que leader	X	X	X	5000\$
		Poursuivre les services de garde en milieu scolaire avant et après les classes et sur l'heure du midi.	Écoles primaires La Source et Jean-Fortin	X	X	X	
	Faire la promotion des activités et des services en lien avec la santé, l'éducation et les services de la Petite enfance.	Annoncer les services du point de chute du CLSC du Grand-Chicoutimi	Municipalité en tant que leader	X	X	X	
		Afficher sur le site Internet de la Municipalité les différentes services de garde : en milieu scolaire, en milieu familial (7\$/20\$), centre de la Petite enfance.	Responsable du site Internet Municipalité en tant que facilitatrice	X	X	X	

**CHAMPS D'INTERVENTION : LES COMMUNICATIONS ET LES SERVICES MUNICIPAUX**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	RESPONSABLE	CALENDRIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	
				1	2	3		
Informer la population des services présents dans la municipalité	Promouvoir les services municipaux auprès de la population	Concevoir une section « vivre à Saint-Honoré » sur le site Internet de la municipalité qui comprendra : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un dossier sur la politique familiale</li> <li>• Noms et coordonnées des services et commerces de la municipalité (organismes, garderies à 7\$ / 20\$, commerces...)</li> <li>• Copie électronique du journal Les Dossiers sur le Site Internet.</li> <li>• Calendrier des activités de la municipalité (conseils municipaux, semaine de la famille, consultations publiques...)</li> <li>• Toutes autres informations pertinentes relatives à la famille.</li> </ul>	Agent de développement Responsable du site Internet Municipalité en tant que facilitatrice	X	X	X	2000\$	
		Publier le journal « Les Dossiers » à tous les trois mois.	Municipalité à titre de leader	X	X	X		3200\$
		Tenir une rencontre des nouveaux arrivants à chaque année et leur offrir une pochette d'accueil (coupons-rabais des services et commerces municipaux, informations sur la municipalité)	Agent de développement Les commerces et services de la municipalité ainsi que la Municipalité à titre de leader.	X	X	X		500\$
		Créer une estampe « famille » permettant d'identifier les actions ou les projets ayant pour objectif le bien-être des familles.	Municipalité à titre de leader	X	X	X		100\$
		Tenir 4 rencontres par années en lien avec la politique familiale afin de s'assurer de son bon fonctionnement.	Comité de la politique familiale et municipalité à titre de partenaire.	X	X	X		100\$
	Favoriser la conciliation travail-famille et travail-étude.	Offrir aux citoyens de la municipalité un mode de paiement souple pour les taxes municipales (3 paiements au lieu d'un.) ou encore une réduction de 2% lors d'un seul paiement.	Municipalité en tant que leader	X	X	X	14000\$	

**CHAMPS D'INTERVENTION : LA SECURITE, LE TRANSPORT ET LES FAMILLES**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	RESPONSABLE	CALENDRIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
				1	2	3	
Maintenir et améliorer les conditions de sécurité dans la municipalité.	Mettre en place des actions qui contribuent à une plus grande sécurité dans la municipalité.	Conserver un système de caméras de surveillance dans le cœur de la municipalité	Municipalité en tant que leader	X			500\$
		S'assurer que les aires de jeux et les équipements dans les parcs sont conformes, inspectés régulièrement et munis d'un éclairage adéquat.	La municipalité en tant que leader.	X	X	X	2000\$
		Instaurer des mesures de réduction de vitesse dans les quartiers où la circulation nuit à la sécurité des enfants (installation de dos-d'âne, affiche « attention à nos enfants »...)	La municipalité en tant que leader	X	X	X	5000\$
		Faire la promotion dans le journal « Les Dossiers » ainsi que sur le site Internet de la Municipalité de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La semaine de la criminalité</li> <li>• La semaine de la prévention des incendies</li> <li>• La semaine de la sécurité routière</li> </ul>	Maison des jeunes Pompiers Sûreté du Québec Responsable su site Internet Municipalité en tant que partenaire et facilitatrice.	X	X	X	500\$
		Travailler à mettre sur pied un réseau de transport en commun (autobus vers Chicoutimi)	Municipalité en tant que leader		X		7000\$
		Créer un babillard de covoiturage sur le site Internet pour les étudiants (ex. Saint-Honoré via Cégep de Chicoutimi ou via Cégep de Jonquière ou encore même via Université)	Agent de développement Responsable du site Internet Municipalité en tant que facilitatrice	X	X	X	500\$

**CHAMPS D'INTERVENTION : AMENAGEMENT URBAIN, ENVIRONNEMENT ET FAMILLES**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	RESPONSABLE	CALENDRIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
				1	2	3	
Favoriser le respect de l'environnement	Mettre en place des actions qui favorisent le respect de l'environnement.	Offrir gratuitement un deuxième bac de récupération aux familles de 4 personnes et plus.	Municipalité en tant que facilitatrice	X	X	X	
		Conserver le système de subvention des bacs de compostage qui permet une diminution du prix.	Municipalité en tant que facilitatrice	X	X	X	500\$
		Maintenir les programmes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une naissance un arbre</li> <li>• Une résidence un arbre</li> </ul>	Municipalité en tant que leader	X	X	X	500\$
		Ajouter des poubelles dans les parcs et près des établissements achalandés comme la maison des jeunes.	Municipalité en tant que leader	X			1000\$
		Faire connaître les programmes, services et activités liés à l'environnement durant le mois de l'environnement (mai) à l'aide du journal « Les Dossiers » et du site Internet de la Municipalité.	Municipalité en tant que leader Responsable du site Internet	X	X	X	500\$

**CHAMPS D'INTERVENTION : LES LOISIRS, LA CULTURE, LES SPORTS ET LA FAMILLE**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	RESPONSABLE	CALENDRIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
				1	2	3	
S'assurer d'offrir des activités ludiques, culturelles et sportives répondants aux besoins de toute la population.	Encourager la poursuite d'activités d'envergure	Mettre sur pied une série d'activités durant la semaine de la famille (messe de la municipalité, visite de la caserne, concours photos, animation pour les enfants...)	Pompiers Maison des jeunes Agent de développement Municipalité en tant que partenaire	X	X	X	1000\$
		Poursuivre la réalisation de festivals et de fêtes communautaires.	CML Municipalité en tant que leader	X	X	X	5000\$
		Veiller au bon entretien de : • La piste cyclable • La piste de ski de fond • Terrains de basketball, de baseball (grand et petit) de volleyball, de tennis et de la patinoire.	Municipalité en tant que leader	X	X	X	45000\$
		Assurer la mise en place d'un anneau de glace en hiver	Municipalité en tant que leader	X	X	X	10000\$
		Améliorer les structures du skatepark	Municipalité en tant que leader	X			4000\$
	Maintenir, entretenir et améliorer les installations déjà existantes.	Entretien, améliorer et ajouter de nouvelles installations annuellement dans les différents parcs de la municipalité.	Municipalité en tant que leader	X	X	X	5000\$
		Favoriser la publication des différentes activités offertes par les organismes.	Organismes de la municipalité Agent de développement Municipalité en tant que partenaire	X	X	X	

**CHAMPS D'INTERVENTION : LE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE	CALENDRIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
				1	2	3	
Appuyer et soutenir les organismes communautaires	Soutenir les organismes communautaires dans la promotion de leurs services)	Assumer les frais de loyer, d'électricité, de téléphone et des assurances pour certaines organisations ciblées.	Municipalité en tant que leader	X	X	X	15000\$

**CHAMPS D'INTERVENTION : LA SANTE, L'EDUCATION ET LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE.**

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE	CALENDRIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
				1	2	3	
Permettre une efficacité maximale des services de la santé, de l'éducation et des services de la Petite enfance.	Facilité l'accès des services pour toute la population.	Mettre en place un service de terrain de jeux à temps plein au cours de la période estivale.	Municipalité en tant que leader	X	X	X	5000\$
		Poursuivre les services de garde en milieu scolaire avant et après les classes et sur l'heure du midi.	Écoles primaires La Source et Jean-Fortin	X	X	X	
	Faire la promotion des activités et des services en lien avec la santé, l'éducation et les services de la Petite enfance.	Annoncer les services du point de chute du CLSC du Grand-Chicoutimi	Municipalité en tant que leader	X	X	X	
		Afficher sur le site Internet de la Municipalité les différentes services de garde : en milieu scolaire, en milieu familial (7\$/20\$), centre de la Petite enfance.	Responsable du site Internet Municipalité en tant que facilitatrice	X	X	X	

EXTRAIT du procès-verbal d'une séance régulière  
du conseil municipal tenue le 19 février 2007.

---

RÉSOLUTION  
064-2007

---

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers que soit acceptée la politique familiale, telle que déposée par monsieur Raymond-Marie Mallette, conseiller responsable du dossier familial.

ADOPTÉ

COPIE CONFORME

  
Stéphane Leclerc  
Directeur général

Donné à Saint-Honoré  
Ce 27<sup>e</sup> jour de février 2007

**EXTRAIT du procès-verbal d'une séance spéciale  
du conseil municipal tenue le 17 décembre 2007.**

---

**RÉSOLUTION**  
412-2007

---

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers que soit approuvé le dépôt du plan d'action de la politique familiale municipale de Saint-Honoré tel que déposé.

ADOPTÉ

COPIE CONFORME

  
Stéphane Leclerc, cma  
Directeur général

Donné à Saint-Honoré  
Ce 18<sup>e</sup> jour de décembre 2007

## RAPPORT D'ÉTAT D'AVANCEMENT POLITIQUE MUNICIPALE FAMILIALE

La municipalité de Saint-Honoré a amorcé les démarches d'implantation d'une Politique municipale familiale définitivement en janvier 2006. Le 2 mars de la même année, les membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-Honoré adopte une résolution qui autorise l'agent de développement à présenter une demande financière au ministère de la famille et des aînés pour un montant total de 12 000 \$. Suite à la réponse positive de ce dernier, la municipalité débute ses démarches d'élaboration d'une première politique municipale familiale. Pendant l'année 2006, le comité famille ainsi que le conseil municipal ont déployé leurs efforts dans l'élaboration de cette politique et par le fait même, à la sensibilisation du milieu quant à l'importance de la famille.

Dans le rapport ci-joint, vous retrouverez l'énumération des principales étapes de réalisation effectuées par le comité famille et la municipalité de Saint-Honoré, l'inventaire des principales activités réalisées au cours de la dernière année ainsi que le rapport financier.

### 1. Principales étapes de réalisation

Principales étapes de réalisation de la Politique municipale Familiale	Échéancier
1. Dépôt de la demande au Ministère de la Famille et des aînés	15 mars 2006
2. Mise en place du comité famille et détermination des rôles de chacun	30 avril 2006
3. Élaboration d'un plan de travail	31 mai 2006
4. Acceptation de la définition du mot famille	20 juin 2006
5. Établir le portrait des familles	20 juin 2006
6. Ressortir les besoins des familles et inventaire	20 juin 2006
7. Établir la mission et les champs d'intervention	20 juin 2006
8. Rencontre avec le Carrefour Action municipale Famille	Septembre 2006
9. Rédaction du document	Septembre 2006
10. Établir un budget d'implantation et du plan d'action	Septembre 2006
11. Consultation de la population	25 septembre 2006
12. Rédaction finale	15 octobre 2006
13. Faire le plan d'action et un échéancier	Novembre 2006
14. Finalisation et acceptation de la politique	19 février 2007
15. Mise en vigueur de la politique	19 février 2007

### 2. Inventaire des principales activités réalisées

En 2006-2007, plusieurs actions ont été posées afin de respecter les engagements pris dans le plan d'action annuel de la municipalité de Saint-Honoré. Puisque la famille était déjà ciblée comme une priorité depuis plusieurs années, certaines actions se sont seulement poursuivies ou elles ont été améliorées. D'un autre côté, la politique municipale familiale a permis de prioriser de nouvelles actions et de cadrer les interventions de la municipalité. Voici un bref aperçu des principales actions posées au cours de la dernière année.



- 1) **Rencontre du comité famille** : En 2006-2007, le comité famille s'est regroupé à six reprises afin de travailler à l'élaboration et au suivi de la politique municipale familiale.
- 2) **Communication et diffusion de l'information** : La majorité des actions établies dans le plan d'action ont été réalisées telles que : l'information dans le journal « Les Dossiers » à tous les trois mois, l'organisation d'une soirée d'accueil aux nouveaux arrivants et l'assouplissement des modalités de paiements des taxes municipales.
- 3) **La sécurité et le transport** : La municipalité a conservé le système de caméras de surveillance au cœur du village, elle a appuyé et soutenu financièrement un projet de travailleur de rue en collaboration avec la Maison des jeunes, elle a fait de la promotion continue dans le journal « Les Dossiers » et elle entretient régulièrement les aires de jeux et parcs municipaux. De plus, la municipalité a offert, pendant une période d'essais de trois mois, un système de transport en commun entre les municipalités de Saint-David-de-Falardeau, Saint-Honoré et Chicoutimi pour faciliter l'accès des grands centres aux familles.
- 4) **Aménagement urbain et environnement** : La municipalité de Saint-Honoré est très proactive en matière d'environnement en faisant de la promotion, la distribution de bacs de récupération en diminuant les coûts d'achat des bacs de compostage et en travaillant des projets de reboisement et de nettoyage des berges près des principaux cours d'eau. Pour une deuxième année, la municipalité a soutenu les écoles primaires de la municipalité dans la fabrication et la vente de sacs écologiques.
- 5) **Les loisirs, la culture et les sports** : En 2006-2007, la municipalité a investi des sommes importantes d'argent dans l'amélioration des infrastructures de loisirs en ajoutant des jeux d'eau, des modules de jeux pour tous les groupes d'âge, en construisant une cage de frappeur près du terrain de balle lente, etc. Elle supporte et participe à plusieurs événements et festivals, elle organise annuellement la Semaine québécoise des familles et veille à l'entretien des équipements de loisirs. La municipalité a financé et organisé la fête Nationale des Québécois(es) et les feux d'artifices et ils étaient gratuits pour tous.
- 6) **Le soutien aux organismes communautaires** : Les organismes communautaires sont soutenus régulièrement dans leurs activités et plusieurs groupes sociaux sont logés à peu ou pas de coûts.
- 7) **La santé, l'éducation et la petite enfance** : Chaque année, la municipalité organise un service de terrain de jeux pour les enfants d'âge scolaire, soutient le milieu scolaire et aide à la promotion des campagnes de collecte de sang et de vaccination. Elle est également active dans ce champ d'activités.

### 3. Rapport financier

(Voir document ci-joint)



## **Résidence pour personnes âgées**

Vous savez nous travaillons depuis maintenant plus d'un an sur un projet de résidence pour personnes âgées autonomes et en légère perte d'autonomie. Nous devons composer avec une foule importante de facteurs, de contraintes et d'informations. Présentement, nous attendons les résultats de l'étude de faisabilité et d'ici le 30 juin 2006, le dossier devrait être déposé à la Société de l'Habitation du Québec pour notre demande de financement. Des délais de plus d'un an peut séparer la date du dépôt du dossier à la SHQ et la confirmation de l'arrivée de la réponse à notre demande de financement.

Suite à cela, nous sommes dépendants de la réponse qui peut prendre jusqu'à un an d'attente. Nous espérons pouvoir débiter les travaux de construction en août 2007.

Évidemment, nous nous ferons un devoir de vous informer régulièrement de l'avancement du dossier. Ce dossier est pour nous prioritaire et nous ferons tout en notre pouvoir pour le mener à terme dans les plus brefs délais.

Marie-Luce Martin, maire

## **Politique municipale familiale**

La famille est une priorité pour la municipalité de Saint-Honoré et nous voulons assurer aux familles un milieu de vie qui correspond à vos besoins. J'ai donc le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu une **subvention de 12 000 \$** provenant du **MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DE LA CONDITION FEMININE ET DES AINES**, pour l'élaboration de notre politique familiale.

Cette politique tracera les grands lignes directrices en matière de famille. Tout d'abord, nous allons déterminer les principaux champs d'intervention et suite à cela, nous élaborerons un plan d'action qui sera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007. D'ailleurs, dans quelques mois, nous vous inviterons à participer à une consultation publique où vous serez appelé à vous prononcer sur les objectifs et les orientations de cette politique. Pour plus d'information, communiquer avec Isabelle Larouche, agente de développement au 673-3405.

Raymond-Marie Mallette, conseiller responsable des familles

## **Émission Municipalité d'Ici**

Cette émission vous informe sur le dynamisme et la diversité des activités municipales, commerciales, industrielles et communautaires des municipalités de Saint-Ambroise, Saint-Fulgence, Saint-David-de-Falardeau et Saint-Honoré.

### **Voici l'horaire de diffusion :**

Dimanche : 16h00

Lundi : 21h00

Mercredi : 20h00

Samedi : 11h00

CANAL

## **Félicitation à toute l'équipe de Saint-Honoré dans l'Vent**

Le 3 mars dernier se tenait le gala des Grands Prix du tourisme Saguenay Lac Saint-Jean à l'hôtel Le Montagnais. Cet événement souligne l'excellent travail des intervenants touristiques de la région. Lors de cet événement, le **festival Saint-Honoré dans l'Vent** s'est mérité le prix **Coup de cœur du jury 2006**.



## **Démarrer une entreprise, où trouver de l'aide!**

Le CLD du Fjord a pour mission d'offrir des services de support technique en entrepreneuriat et un soutien financier aux promoteurs désirant acquérir et démarrer une entreprise ainsi qu'à ceux qui envisagent une expansion. Le CLD gère plusieurs fonds dont le fonds local d'investissement, le fonds d'économie sociale, jeunes promoteurs et la mesure de soutien au travailleur autonome.

Le CLD du Fjord est un guichet unique pour tous les entrepreneurs qui désirent recevoir de l'aide pour le démarrage d'un projet d'entreprise. Un agent de développement est disponible dans votre municipalité pour vous accompagner dans l'élaboration de votre plan d'affaires et pour vous supporter dans vos démarches.

Pour plus d'information, communiquer avec Isabelle Larouche, agente de développement au 673-6496 ou par courriel à [ilarouche@clddufjord.qc.ca](mailto:ilarouche@clddufjord.qc.ca)



## **Vous cherchez un emploi**

C'est simple, le CJE met tous les efforts afin de vous permettre d'atteindre vos objectifs de carrière et votre conseillère n'a qu'un seul but : vous motiver et vous aider à dénicher un emploi stable et de qualité.

### **Des services efficaces... qui donnent des résultats !**

- Préparation du curriculum vitae, lettre de présentation
- Babillard emploi
- Simulation d'entrevue
- Retour aux études (Bilan personnel, information scolaire et professionnelle, etc.)

Allez visiter notre site Internet au [www.cjesag.qc.ca](http://www.cjesag.qc.ca), plusieurs outils pourront vous être utiles et contacter rapidement votre conseillère en emploi, Isabelle Larouche au 673-6496 ou par courriel [ilarouche@clddufjord.qc.ca](mailto:ilarouche@clddufjord.qc.ca).

La municipalité de Saint-Honoré est heureuse de souligner la **Semaine québécoise des familles**, qui se tiendra du 15 au 21 mai 2006, sous le thème « **Parent et fier de l'être !** ». Nous vous invitons à participer aux différentes activités et au concours proposés. Joignez-vous à nous pour fêter l'apport de la famille à notre municipalité.

## Programme d'activités

### Lundi, 15 mai

- **Déclaration officielle de la Semaine Québécoise des familles**
- **Dévoilement des gagnants du concours** « Belle binette en santé avec Famili-Prix ! » et de la **banderole géante** réalisée par les élèves de la garderie des écoles primaires.  
**Lieu** : Salle du conseil municipal • **Heure** : 19 h 30

### Mardi, 16 mai

- « **Portes ouvertes** » à l'**AFÉAS de St-Honoré**. Exposition de pièces artisanales, visite du local des métiers, information sur l'organisme.  
**Lieu** : 570, rue de l'Aéroport (École Jean-Fortin) • **Heure** : de 13 h à 16 h

### Mercredi, 17 mai

- **Atelier: Comment faire votre arbre généalogique** par Madame Suzanne Côté  
**Lieu** : Bibliothèque de Saint-Honoré • **Heure** : 18 h 30  
**Inscription** au 673-6496 (places limitées)
- **Soirée portes ouvertes à la caserne de pompiers**. (Prise de photos gratuite pour les enfants de 12 ans et moins, essai d'équipements, visite de camions incendie, etc.)  
**Lieu** : Caserne de pompiers • **Heure** : 19 h

### Jeudi, 18 mai

- **Faites relâche! Soirée d'activités pour les 6 à 12 ans**. Venez vous amuser en participant aux différents ateliers préparés par les intervenants de la Maison des jeunes.  
**Lieu** : Centre récréatif • **Heure** : de 18 h à 20 h 30

### Samedi, 20 mai

- **Déjeuner familial avec notre ami le clown au Café Resto Suprême**. Venez déjeuner en famille (gratuit pour les 6 ans et moins).  
**Lieu** : Café Resto Suprême • **Heure** : de 9 h à 11 h

### Dimanche, 21 mai

- **Messe de la famille**, la municipalité vous invite à venir célébrer en famille. Musique, chant, participation des enfants, etc.  
**Lieu** : Église de St-Honoré • **Heure** : 11 h  
Lors de cette cérémonie, nous allons annoncer le nom de **La famille de l'année 2006**.

## Concours « Belle binette en santé avec Famili-Prix ! »

**Inscription du 21 avril au 11 mai 2006**

Dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, participe au concours « *Belle binette en santé avec Famili-Prix !* ». Inscrivez votre enfant à ce concours de photos et courez la chance de **gagner un certificat-cadeau de la pharmacie Christine Fortin d'une valeur de 100 \$**. De plus, toutes les photos reçues seront exposées pendant la Semaine québécoise des familles à la municipalité de Saint-Honoré et pendant les mois de mai et juin à la bibliothèque municipale.

Les photos doivent représenter des enfants âgés de 10 ans et moins. Elles doivent illustrer des enfants pleins de santé (exemple : un enfant croquant dans une pomme, jouant au ballon, etc.).

**Envoyez votre photo « papier »** à l'édifice municipal au 3611, boulevard Martel à Saint-Honoré. Pour de plus amples informations concernant les activités ou le concours, contactez Isabelle Larouche au 673-6496.





## Vous démarrer une entreprise...

### Où trouver de l'aide?

Le CLD du Fjord est un guichet unique pour tous les entrepreneurs qui désirent recevoir de l'aide pour le démarrage d'un projet d'entreprise. Un agent de développement est disponible dans chaque municipalité du Saguenay pour vous accompagner dans l'élaboration de votre plan d'affaires et pour vous supporter dans vos démarches.

En plus de vous aider dans la réalisation de votre plan d'affaires, le CLD du Fjord possède ses propres fonds d'investissement et peut donc vous accorder des prêts et des subventions, selon certains critères.

Voici les dates des prochaines séances d'information :

- le jeudi 21 septembre
- le jeudi 5 octobre
- le jeudi 19 octobre

Ces rencontres se tiennent de 9 h à 10 h 30 au CLD du Fjord au 3110, boulevard Martel à Saint-Honoré. Vous devez obligatoirement vous inscrire au 673-6496 auprès d'Isabelle Larouche, agente de développement, pour confirmer votre présence.

## Consultation publique – politique municipale familiale

La famille est une priorité pour la municipalité de Saint-Honoré et nous voulons assurer aux familles un milieu de vie qui correspond à leurs besoins. Un comité famille est donc en train d'élaborer une politique familiale qui devrait être en vigueur en 2007. Cette politique tracera les grandes lignes directrices en matière de famille.

Nous vous invitons donc à une consultation publique afin de venir vous prononcer sur les orientations de cette politique et pour nous soumettre vos suggestions en matière de famille.

DATE : le lundi 25 septembre 2006  
LIEU : à la Salle du conseil municipal,  
3611 boulevard Martel  
HEURE : 19 h

Pour plus d'information ou pour confirmer votre présence, communiquer avec Isabelle Larouche, agente de développement, au 673-6496.

jeunesse-emploi

## Vous cherchez un emploi ?

C'est simple, le CJE met tous les efforts afin de vous permettre d'atteindre vos objectifs de carrière et votre conseillère n'a qu'un seul but : vous motiver et vous aider à dénicher un emploi stable et de qualité.

Des services efficaces...  
qui donnent des résultats !

- Préparation du curriculum vitae, lettre de présentation
- Babillard emploi
- Simulation d'entrevue
- Retour aux études (bilan personnel, information scolaire et professionnelle, etc.)

Allez visiter notre site Internet au [www.cjesag.qc.ca](http://www.cjesag.qc.ca), plusieurs outils pourront vous être utiles. Contacter rapidement votre conseillère en emploi, Isabelle Larouche, au 673-6496 ou par courriel : [ilarouche@cldufjord.qc.ca](mailto:ilarouche@cldufjord.qc.ca).



Pour vos projets  
d'entreprise,  
informez-vous de  
nos programmes d'aide,  
de nos prêts  
et de nos services

Visitez notre site Web  
[www.sadchs.qc.ca](http://www.sadchs.qc.ca)  
ou téléphonez au 672-6333

[ En avant  
depuis 20 ans ]

Ne manquez pas notre prochain  
numéro du journal SADConcerné

1+1 Développement  
économique Canada

Canada Economic  
Development

Canada



SADC  
du Haut-Saguenay

## Suivi de certains dossiers

### Internet haute vitesse

Concernant le service Internet haute vitesse, pour le secteur du chemin des Ruisseaux, des rues des Bains, des Chalets, Honoré, Léon ainsi que le Quartier Bon Air, la compagnie Vidéotron a décidé d'aller de l'avant et devrait entrer en communication avec les résidents dès que le service sera disponible et ce, dans les prochains mois.

### Projet aqueduc Lac Docteur

La municipalité devrait, au cours du mois de mai, déposer sa demande d'autorisation auprès du ministère concerné afin de mettre de l'avant le projet de construction d'un réseau d'aqueduc pour desservir les rues du Lac Docteur et le chemin du Cap.

### Résidence pour personnes âgées

Nous attendons toujours une réponse concernant notre demande de subvention déposée auprès de la SHQ. Dès que nous aurons une réponse, nous vous le ferons savoir.

### Échéance des taxes municipales

N'oubliez pas que la prochaine date d'échéance pour les taxes municipales est le 25 mai 2007.

### Votre maison est-elle bien identifiée ? Votre collaboration est importante!

Si vous avez déjà demandé les services d'urgence, ont-ils eu de la difficulté à vous trouver ? Nous remarquons que plusieurs résidences ou logements sont mal ou pas identifiés. Les numéros doivent être visibles de la rue et de préférence bien éclairés. Vérifiez vous-même à partir de la rue si votre numéro civique est :

- placé sur le mur avant de votre résidence ;
- bien visible de la rue ;
- bien éclairé.

Il serait inacceptable que vous subissiez de graves conséquences parce qu'on ne trouve pas votre résidence.

## Avis très important

*Nous demandons la collaboration de toute la population de Saint-Honoré.*

Il est interdit de jeter dans les égouts sanitaires (toilettes) : des couches de bébé, des torchons ou des serviettes sanitaires. Ces articles engendrent des bris à la station de pompage. Nous vous remercions de votre collaboration.

STÉPHANE LECLERC  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

## Semaine de la famille, du 3 au 9 juin 2007

« Concours Belle binette en santé avec Famili-Prix ! »  
Inscription du 7 au 28 mai 2007

Dans le cadre de la *Semaine de la municipalité et de la famille*, participez au concours « Belle binette en santé avec Famili-Prix ! ». Inscrivez votre enfant à ce concours de photos et courez la chance de gagner un certificat-cadeau d'une valeur de 100\$, de la pharmacie Christine Fortin. De plus, toutes les photos reçues seront exposées pendant la Semaine de la municipalité et de la famille dans le hall d'entrée de l'édifice municipal de Saint-Honoré, et pendant tout le mois de juin à la bibliothèque municipale.

Les photos doivent représenter des enfants âgés de 10 ans et moins. Elles doivent illustrer des enfants plein

de santé (exemple : un enfant croquant dans une pomme, jouant au ballon, etc.).

Envoyez votre photo imprimée sur papier à l'édifice municipal, au 3611 boulevard Martel à Saint-Honoré. Pour de plus amples informations concernant les activités ou le concours, vous pouvez contacter Romain Riverin, votre agent de développement, au 673-6496.

**Programme détaillé des activités**  
Pour ce qui est du programme détaillé des activités, vous le recevrez, jumelé au programme de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, dans un envoi spécial juste avant la semaine de la municipalité et de la famille.